



# C'est mon rapport d'activités

2024





## Édito



Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activités 2024 vous donne à voir l'ensemble des politiques publiques portées par les Vallées du Clain, qui sont autant de services au quotidien pour les habitants du territoire : gestion des déchets, voirie, accès au sport ou à la culture, etc. Il permet de fait, la mise en lumière du travail accompli par les élus communautaires et les agents.

Ce travail est essentiel pour apporter un service public de proximité à l'ensemble des habitants. Les Vallées du Clain accompagnent les communes, notamment, dans la coordination et la mise en oeuvre des travaux de voirie et soutiennent aussi les projets communaux par le versement de fonds de concours.

Par ailleurs, les Vallées du Clain aident à l'attractivité et au rayonnement du territoire à taille humaine de 16 communes, permettant d'assurer un service public de proximité.

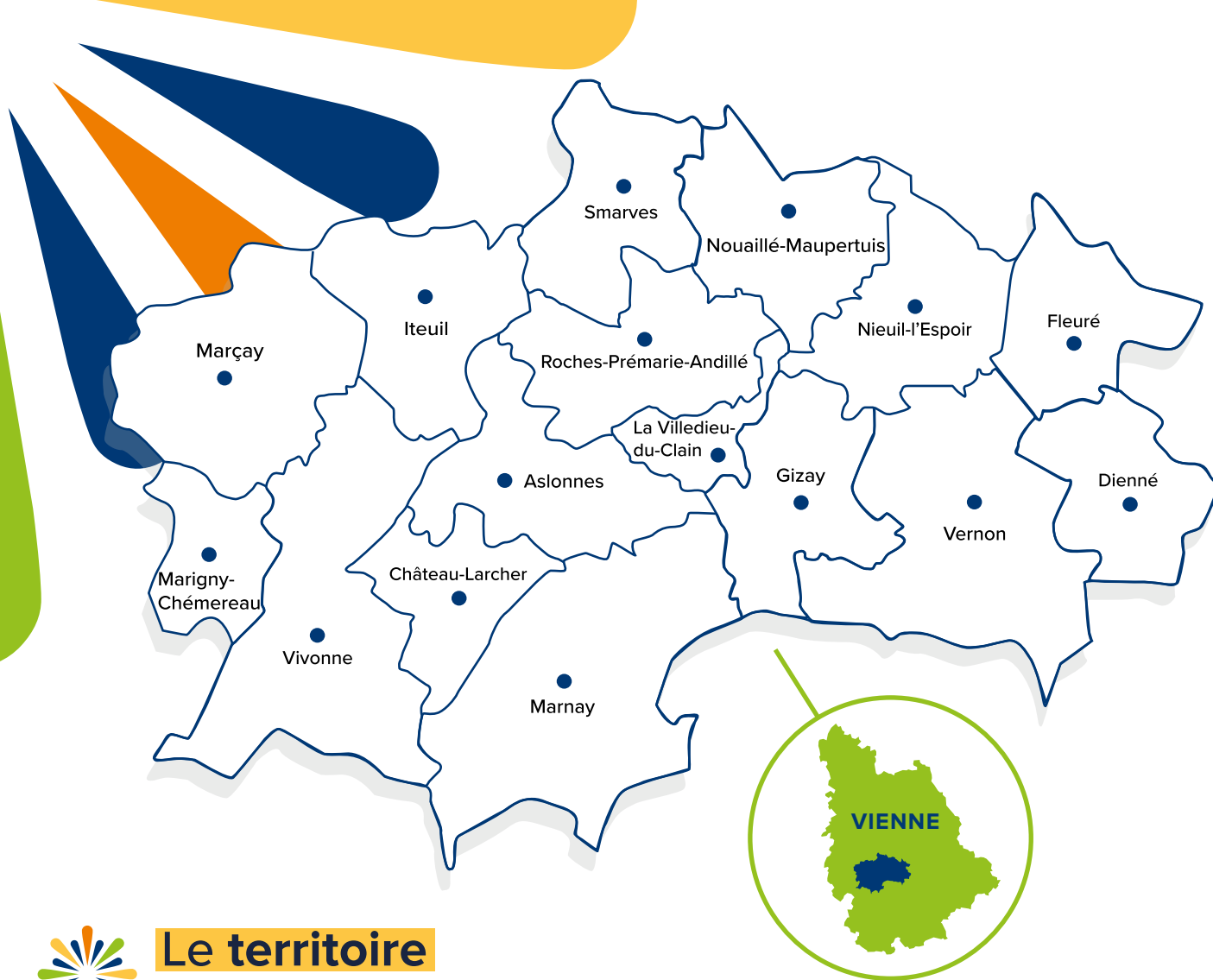
Bonne lecture.

Gilbert BEAUJANEAU  
Président des Vallées du Clain



## Sommaire

<b>PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</b>	<b>p.4</b>
Le territoire des Vallées du Clain	p.4
Les communes membres	p.5
Le fonctionnement institutionnel	p.6
Les compétences de la Communauté de communes	p.8
<b>SERVICES À LA POPULATION</b>	<b>p.10</b>
La Passerelle, salle de spectacle communautaire	p.11
Le réseau des bibliothèques	p.13
Le sport	p.14
La petite enfance	p.16
L'enfance jeunesse	p.19
L'enfance handicap	p.22
La Convention Territoriale Globale	p.23
<b>ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE</b>	<b>p.25</b>
Le développement économique	p.26
Le tourisme	p.27
<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>p.29</b>
Les dispositifs contractuels et les politiques d'aménagement	p.30
L'urbanisme	p.32
<b>ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	<b>p.33</b>
La réduction et la gestion des déchets	p.34
La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	p.35
La transition écologique	p.37
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>p.39</b>
La voirie et la gestion des bâtiments	p.40
<b>RESSOURCES</b>	<b>p.41</b>
Les ressources humaines	p.42
La prévention des risques professionnels	p.44
Le budget et les finances	p.45
La communication	p.51



## Le territoire des Vallées du Clain

Les Vallées du Clain sont le fruit de la fusion des Communautés de communes de la Région de la Villedieu-du-Clain et de Vonne et Clain au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Idéalement situé proche de Poitiers, entre ville et campagne, le territoire réunit toutes les conditions idéales pour s'y installer. Les 16 communes qui le composent sont riches d'un patrimoine bâti et naturel diversifié qui en fait un espace agréable pour y vivre et y travailler.

De par ses axes routiers majeurs (RN10, D741 et RN147) qui le traversent et sa proximité avec Poitiers (sa gare et son aéroport), le territoire est facile d'accès favorisant ainsi un développement économique vecteur d'emplois pour les habitants. Les gares locales d'Iteuil, de Vivonne ou encore celle de Nouaillé-Mignaloux permettent également un accès rapproché pour accueillir de la famille, des amis ou encore des collaborateurs.



**27 069\***  
habitants



**16**  
communes



**373 km<sup>2</sup>**  
superficie



**3 810\*\***  
entreprises



**564\*\*\***  
associations

Sources : \* INSEE, chiffres 2021 ; \*\* SIRENE, chiffres 2024 ; \*\*\* Répertoire national des Associations (RNA), chiffres 2024



## Les communes du territoire



**ASLONNES**  
Maire : Roland BOUCHET  
1 115 habitants



**MARIGNY-CHÉMEREAU**  
Maire : Rita NORESKAL  
604 habitants



**CHÂTEAU-LARCHER**  
Maire : Francis GARGOUIL  
1 059 habitants



**MARNAY**  
Maire : Christian CHAPLAIN  
714 habitants



**DIENNÉ**  
Maire : Carine MAMES  
584 habitants



**NIEUIL-L'ESPOIR**  
Maire : Gilbert BEAUJANEAU  
2 729 habitants



**FLEURÉ**  
Maire : Vivian PERROCHES  
1 079 habitants



**NOUAILLÉ-MAUPERTUIS**  
Maire : Michel BUGNET  
2 926 habitants



**GIZAY**  
Maire : Jean-Yves GRASSIEN  
363 habitants



**ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ**  
Maire : Rémy MARCHADIER  
2 124 habitants



**ITEUIL**  
Maire : Françoise MICAULT  
2 981 habitants



**SMARVES**  
Maire : Michel GODET  
2 925 habitants



**LA VILLEDIEU-DU-CLAIN**  
Maire : Michèle BOUTILLET  
1 524 habitants



**VERNON**  
Maire : Bertrand HERAULT  
719 habitants



**MARÇAY**  
Maire : Sandra GIRARD  
1 155 habitants



**VIVONNE**  
Maire : Rose-Marie BERTAUD  
4 468 habitants

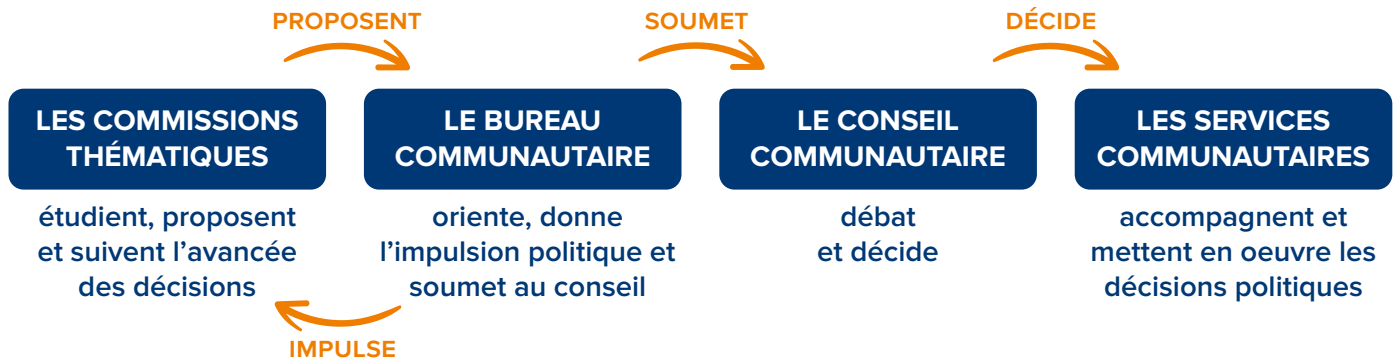
Source : INSEE, chiffres 2021



# Le fonctionnement institutionnel

Les Vallées du Clain sont dotées par la loi de différentes compétences, auxquelles s'ajoutent au fil du temps des compétences transférées pour mutualiser les moyens et/ou développer de nouveaux services sur le territoire.

Depuis sa création, les Vallées du Clain exercent des compétences qui se sont enrichies avec la conduite de certains projets voulus et portés par les élus.



**Gilbert BEAUJANEAU**  
Président  
Maire de Nieuil-l'Espoir



**Sandra GIRARD**  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
Maire de Marçay



**Francis GARGOUIL**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Maire de Château-Larcher



**Christian CHAPLAIN**  
6<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Marnay



**Jacky QUINTARD**  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Adjoint au maire à Vivonne



**Florence TUCHOLSKI**  
7<sup>e</sup> Vice-présidente  
Adjointe au maire à Fleuré



**Françoise MICAULT**  
3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Maire d'Iteuil



**Roland BOUCHET**  
8<sup>e</sup> Vice-président  
Maire d'Aslonnes



**Rémy MARCHADIER**  
4<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Roches-Prémarie-Andillé



**Patrick PICHON**  
9<sup>e</sup> Vice-président  
Adjoint au maire de Nouaillé-Maupertuis

## Le Bureau communautaire

Organe exécutif, il se compose du Président, de 9 vice-présidents et 9 maires de communes membres. Chaque vice-président est en charge de suivre les actions d'une ou plusieurs compétences. Le Bureau se réunit une fois par mois, pour préparer les sujets et les orientations qui seront présentés en Conseil communautaire.

## Le Conseil communautaire

Organe délibérant, il se compose de 41 membres : 1 président, 10 vice-présidents et 30 conseillers communautaires. Le Conseil prend des décisions relatives à l'exercice des compétences de la Communauté de communes. Les membres délibèrent sur les grands projets, les affaires courantes et votent les budgets. Le Conseil se réunit le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois. Ces réunions sont publiques et ouvertes à tous.

### Les membres du Conseil :

#### Aslonnes

Roland BOUCHET  
Mélanie SICARD

#### Château-Larcher

Francis GARGOUIL  
Séverine PEIGNAULT

#### Dienné

Carine MAMES  
Nicolas BOTTREAU  
(suppléant)

#### Fleuré

Vivian PERROCHES  
Florence TUCHOLSKI

#### Gizay

Jean-Yves GRASSIEN  
Francis MORILLON  
(suppléant)

#### Iteuil

Françoise MICAULT  
Bertrand BOISSEAU  
Jean-Christophe  
CINQUABRE  
Florence BERNE

#### La Villedieu-du-Clain

Michèle BOUTILLET  
Jérôme RICHARD

#### Marçay

Sandra GIRARD  
Manuel CHARGELEGUE

#### Marigny-Chémereau

Rita NORESKAL  
Laurent PROUST  
(suppléant)

#### Marnay

Christian CHAPLAIN  
Marie LAVENAC  
(suppléante)

#### Nieuil-l'Espoir

Gilbert BEAUJANEAU  
Michelle AVRIL  
Jacqueline  
GERMANEAU  
Christian GALLAS

#### Nouaillé-Maupertuis

Michel BUGNET  
Marie-Claire BRUNET  
Patrick PICHON  
Chantal RENOUARD

#### Roches-Prémarie-Andillé

Rémy MARCHADIER  
Fredéric LOISEAU  
Nathalie SAVIGNY

#### Smarves

Michel GODET  
Claudine  
PAIN-DEGUEULE  
Françoise ROUSSEAU  
Philippe SAUZEAU

#### Vernon

Bertrand HÉRAULT  
Philippe REVERDY

#### Vivonne

Rose-Marie BERTAUD  
Bernard BARBOTIN  
Chantal GRÉMILLON  
Patrick GUILLON  
Marie-Laure PROUTEAU  
Jacky QUINTARD

## Les commissions thématiques

Les commissions sont des groupes de travail et de concertation thématiques liés aux différents services de la Communauté de communes. Elles préparent les dossiers et les projets et émettent des avis consultatifs à l'attention des instances décisionnaires.

### Listes des 8 commissions :

- Commission Locale des Charges Transférées
- Développement économique - tourisme
- Petite enfance - enfance jeunesse
- Transition écologique
- Voirie - eau et assainissement - GEMAPI
- Culture - communication
- Sports - loisirs
- Cohésion sociale - solidarité



## Le fonctionnement institutionnel en quelques chiffres

17

commissions  
thématiques

10

Bureaux  
communautaires

11

Conseils  
communautaires

19

membres  
du Bureau

41

membres  
du Conseil



# Les compétences des Vallées du Clain

## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Améliorer le service aux habitants sur les thématiques petite enfance, enfance jeunesse, vie sociale, handicap, parentalité et accès aux droits



## PETITE ENFANCE

Création, entretien et gestion d'établissements d'accueils collectifs de la petite enfance (multi-accueils, relais petite enfance, lieux d'accueil enfants parents)



## TOURISME ET VIE ASSOCIATIVE

Conception et mise en place de la stratégie de développement touristique. Création, entretien et gestion d'équipements touristiques, sentiers de randonnées, gîtes et salle d'animation. Soutien aux associations

## ENFANCE JEUNESSE

Création, entretien et gestion des accueils de loisirs sans hébergement ainsi que l'organisation des camps et des chantiers loisirs



## SPORT

Création, entretien et gestion d'équipements sportifs, soutien aux associations et à la pratique sportive



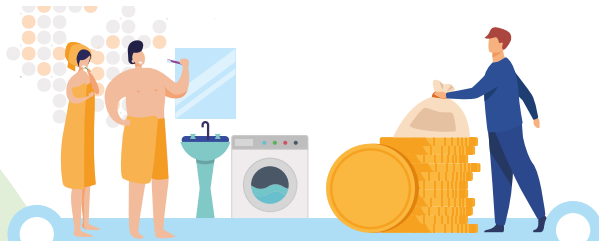
## CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS)

Promotion de la santé des habitants et réduction des inégalités sociales et territoriales de santé



## CULTURE

Création, entretien et gestion d'équipements culturels, soutien aux associations et à la pratique des jeunes. Coordination du réseau de bibliothèques



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau potable, assainissement collectif et non-collectif (compétence transférée à Eaux de Vienne - SIVEER)

## RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Dispositifs contractuels et soutien aux communes



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Plan Climat Air Energie Territorial, Projet Alimentaire Territorial, mobilités, économies énergétiques des bâtiments, habitat, France Rénov'

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Protection, entretien et restauration de zones humides (compétence transférée aux syndicats mixtes Clain Sud et Clain Aval)



## NUMÉRIQUE

Inclusion numérique

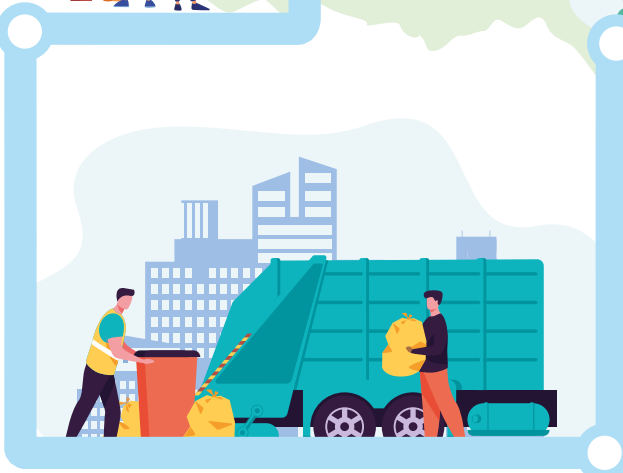


## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gestion des 12 zones d'activités économiques et de l'attractivité du territoire

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

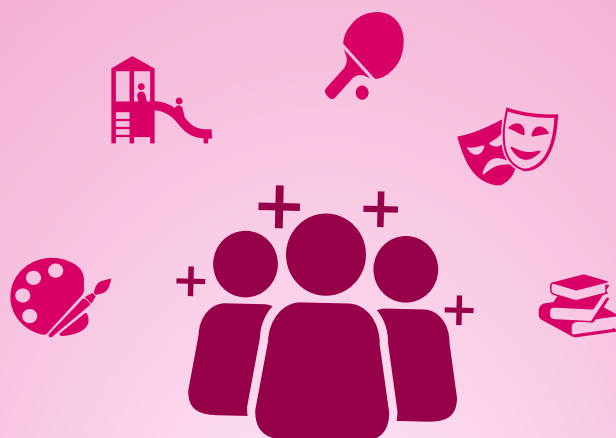


## VOIRIE

Soutien aux communes pour l'entretien des voiries communautaires (travaux, balayage, fauchage, élagage)

## PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets, actions de sensibilisation et gestion des sites de déchèteries



# Services à la population

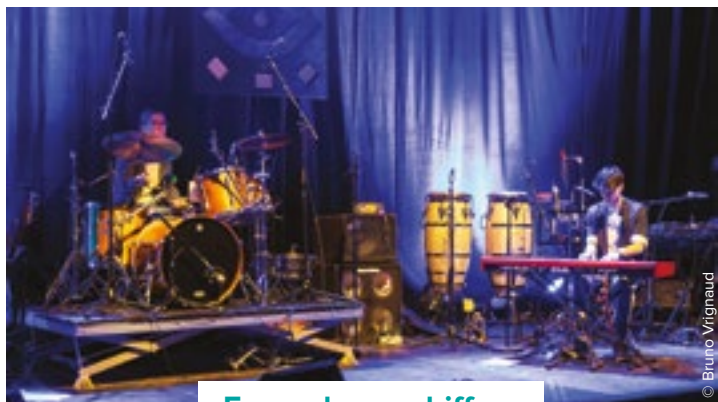
**les enjeux sur le bien-être  
et la qualité de vie des habitants**



## La Passerelle, salle de spectacle communautaire

La Passerelle, située à Nouaillé-Maupertuis, est un lieu culturel où l'on peut venir en spectateur mais aussi en acteur. Elle est l'un des outils de développement socio-culturel, au coeur de l'intercommunalité de projet et participe, à sa mesure, à l'attractivité du territoire.

Le service culture a pour mission de coordonner et agir dans plusieurs domaines : le spectacle vivant, les arts visuels en soutenant la création, la diffusion et en développant des actions d'éducation artistique et culturelle pour tous.



### En quelques chiffres



**14 000**  
entrées



**10 170 €**  
de recette location  
de la salle



**33**  
spectacles programmés  
dont 57% saison culturelle



**54**  
séances  
dont 59% saison culturelle



**75**  
classes  
accueillies



**35**  
bus financés par la CCVC  
pour les séances scolaires

### Un travail d'équipes !

La Passerelle a réalisé de nombreux projets en collaboration avec d'autres services de la Communauté de communes :

- Un spectacle familial lors de la Journée de l'Inclusion en lien avec les services enfance-handicap et Convention Territoriale Globale.
- 2 spectacles jeunes publics pour les accueils de loisirs communautaires en lien avec le service enfance-jeunesse.
- Une pièce de théâtre sur le thème des JO en lien avec le service sport.
- L'accueil de la CMA 86 en lien avec le service développement économique.





## Offre culturelle 2024

- 47% spectacles professionnels saison culturelle
- 32% spectacles amateurs
- 21% séances ciné-club

## Collectif C'est Ma Saison

La Communauté de communes et 4 associations partenaires (Emil, L'Arantelle, Quand On Conte et Cantopérette) se réunissent régulièrement tout au long de l'année pour bâtir une saison culturelle. En 2024 :

- 21 spectacles professionnels programmés
- 6 138 entrées (dont près de 2 000 scolaires)
- 2 temps fort festivals : « Quand On Conte » en mars et « À l'auberge de la Grand'Route » en novembre
- 12 000 brochures imprimées

## Les jeunes talents à La Passerelle

Beaucoup de jeunes ont pu jouer de la musique, chanter ou danser sur la scène intercommunale avec 13 spectacles amateurs.

## Séances de cinéma

L'association ciné-club des Vallées du Clain a diffusé 14 projections (dont 3 séances pour les scolaires). En 2024, le ciné-club comptabilise 2034 entrées.

## Une salle qui participe à la création artistique en Nouvelle-Aquitaine.

3 résidences d'artistes ont été accueillies en lien avec la programmation culturelle du Collectif c'est ma saison.

## Revenus immobiliers

- 16 conventions payantes
- 10 169.91€ de recettes (53% salle et 47% régisseur)

## Faits marquants

- Fonction de régisseur de La Passerelle sous traitée au privé depuis fin novembre 2023.
- Travail avec un prestataire privé pour l'accueil technique des locataires (spectacles locaux amateurs, séances ciné-club et réunions).
- Travail avec des régisseurs intermittent du spectacle pour les spectacles professionnels du Collectif c'est ma saison
- La Passerelle a été raccordée à la fibre
- Gradins réparés (288 roues remplacées)

## PERSPECTIVES 2025

- Améliorations énergétiques (nouveau parc d'éclairage scénique LED ; gestion du chauffage)
- Améliorations esthétiques et rafraîchissements intérieurs (peintures) et extérieurs (espaces verts)
- Diagnostic/remplacement du son





## Le réseau des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques est né de la volonté des élus de développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire dans une démarche de coopération.

Le service de coordination, comptant deux bibliothécaires à temps plein, développe des actions de conseil et d'accompagnement visant à améliorer la qualité des services des bibliothèques.

12 bibliothèques/médiathèques municipales : Aslonnes, Dienné, Fleuré, Iteuil, La Villedieu-du-Clain, Marçay, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémarie-Andillé, Smarves, Vernon et Vivonne.



Toute l'actualité sur :  
[bibliotheques-valleesduclain.departement86.fr](http://bibliotheques-valleesduclain.departement86.fr)

### Les valeurs du réseau

Mutualisation : une mise en commun des ressources

Partage : des échanges d'idées pour des actions communes

Assistance : accompagnement adapté aux besoins des bibliothèques

Communication : sensibilisation du personnel et des élus et promotion auprès du public

Développement : une offre de services efficiente

Accessibilité : pour une inclusion sociale

### Les services actuels

Prêt entre bibliothèques (PEB), rotation des fonds, prêt de matériel d'animation et de revues professionnelles, actions culturelles communes, réunions et groupes de travail en réseau, accompagnement et soutien technique auprès des bibliothécaires, conseils auprès des élus, aide financière pour l'action culturelle, mise à disposition du matériel informatique et d'outils facilitant la communication.

### Rétrospective 2024

- Le réseau est composé de 13 professionnels (2 recrutements en cours d'année à temps partiel) et de 74 bénévoles.
- 8 bibliothèques sont gérées par des bibliothécaires professionnels, 4 bibliothèques sont gérées par des bénévoles.
- Le Prix des lecteurs du festival des Littératures Européennes de Cognac (Irlande) a compté 164 lecteurs inscrits répartis dans 6 bibliothèques avec 78% participants au vote final.
- Achat de kamishibais (petits théâtres japonais) et de cadres d'exposition.
- Participation à la Journée de l'Inclusion le samedi 12 octobre avec la tenue d'un stand autour des dispositifs d'aide à la lecture DYS/FAL (Facile à Lire).

### 2024 en quelques chiffres



**120 165**

prêts de documents



**45 464**

entrées dans les établissements



**4 439**

usagers inscrits

### PERSPECTIVES 2025

- Ré-informatisation de la Bibliothèque Départementale et mise en place du nouveau Système Intégré de Gestion de Bibliothèque
- Festival Quand on Conte dans 5 bibliothèques en mars/avril
- Le Prix des lecteurs du festival des Littératures Européennes de Cognac d'avril à novembre
- Fabrication d'une jupe à histoires par une entreprise locale





## Le sport

Le service des sports développe l'accès aux pratiques sportives grâce à ses équipements, en élaborant des programmes d'animations sportives auprès de différents publics, et en venant en aide aux associations du territoire pour accroître le sport de compétition, de loisirs et de bien-être.

### Les Vallées du Clain, Terre de Jeux 2024. Une année tournée vers les JO Paris 2024.

- **2<sup>e</sup> édition de la Semaine Olympique et Paralympique - Du 2 au 5 avril 2024**

Organisation d'animations et d'activités sportives sur le thème des JO pour les agents de la Communauté de communes afin de les initier aux disciplines olympiques et favoriser la cohésion et les liens interservices.

- **Pièce de théâtre sur les JO « les jeux sont faits » - Jeudi 11 avril 2024**

Dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, les services sport et culture ont proposé une programmation culturelle commune et la Cie du Théâtre Job est venue de Bordeaux afin de présenter sa pièce qui dépeint les destins exceptionnels d'athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques entre 1896 et 1936.

170 spectateurs étaient présents à la salle de spectacle de La Passerelle.

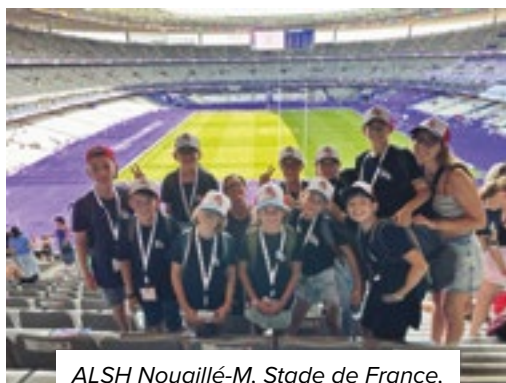
- **4<sup>e</sup> édition Journée olympique et paralympique - Mardi 25 juin 2024**

La Communauté de communes a organisé avec l'USEP et le CDOS des ateliers sportifs dans les écoles maternelles du territoire. 6 classes (132 élèves) ont participé aux ateliers encadrés par des partenaires associatifs. Après l'accueil des élèves et la cérémonie d'ouverture en présence des 2 mascottes des JO de Paris 2024, les enfants ont participé à 4 ateliers sportifs (parcours sensoriel ou breaking dance ou tennis ou athlétisme ou judo ou volley-ball). S'en est suivie une cérémonie de clôture avec un flashmob et le défilé des « délégations » de chaque école.

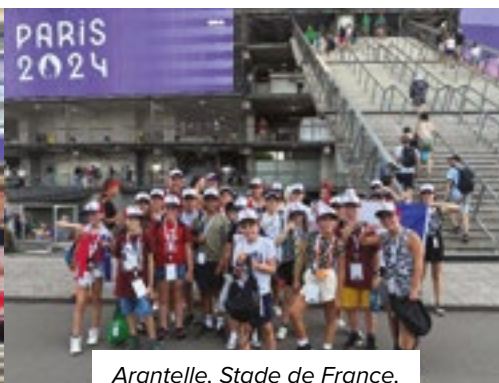
- **Projet JO ALSH-Arantelle-Local Jeunes « Objectifs Paris 2024 »**

Afin de permettre aux jeunes du territoire de participer à un projet collectif dont ils seraient les acteurs principaux, les 4 ALSH communautaires, le centre socio-culturel de l'Arantelle de Roches-Prémarie-Andillé et le local jeunes de Nouaillé-Maupertuis ont élaboré des échéanciers d'activités sur le thème des Jeux de Paris 2024. Le point final du projet consistait à emmener des « délégations » d'enfants assister à une journée olympique ou paralympique durant les Jeux de Paris 2024. Ainsi, 100 jeunes du territoire des Vallées du Clain et 20 accompagnateurs ont pu vivre une journée exceptionnelle durant les Jeux.

Une grande soirée rétrospective s'est déroulée le 9 octobre 2024 à laquelle les partenaires, les élus, les jeunes et leurs familles étaient conviés pour clôturer cette année olympique.



ALSH Nouaillé-M, Stade de France, Rugby à 7 féminin



Arantelle, Stade de France, Rugby à 7 féminin



ALSH Vivonne, Champ de Mars, Rugby fauteuil



- **Passage du relais de la flamme olympique  
Samedi 25 mai à Château-Larcher**

Le samedi 25 mai 2024, la flamme olympique traversait le département de la Vienne et la commune de Château-Larcher accueillait le relais au Théâtre de Verdure où 3 500 personnes ont acclamé les porteurs de flamme. La Communauté de communes des Vallées du Clain et la commune de Château-Larcher ont conjointement organisé cette journée mémorable qui a permis de rassembler un grand nombre de partenaires suite à l'appel des organisateurs. Pour clôturer la journée, théâtre, concert et feu d'artifice étaient au programme.

De gauche à droite :  
Tiffany HUOT-MARCHAND, Hanaë PASQUIER, Philippe LEMERRER

### Base aquatique communautaire de Nieuil-l'Espoir

14 881 entrées de juin à septembre 2024 avec environ 42 000 € de recettes (entrées + kiosque). De nombreuses animations ont été proposées durant l'été : aquagym, leçons de natation enfants et adultes, soirées nocturnes, aquabike, sport-santé, nage avec palmes. Des cycles de natation scolaires ont été organisés : 234 élèves de CE2-CM1-CM2 ont bénéficié de 10 séances de natation. 118 CM2 sur 134 ont obtenu leur attestation du Savoir Nager en Sécurité ou le Pass Nautique.



### Le sport dans les écoles

- **Animations sportives dans les 15 écoles élémentaires des Vallées du Clain**

1 508 élèves, répartis dans 66 classes de cycles 2 et 3 (du CP au CM2), ont bénéficié d'un cycle EPS de 7 séances avec un intervenant sportif de la Communauté de communes ou du club Smarves et Clain Athlé 86.

- **Savoir Rouler À Vélo (SRAV)**

La Communauté de communes et l'Union Cycliste Cantonale de Vivonne oeuvrent conjointement depuis septembre 2021 pour mettre en oeuvre le dispositif du Savoir Rouler À Vélo auprès d'élèves ciblés et scolarisés sur le territoire des Vallées du Clain. 31 classes de 9 écoles du territoire se sont portées volontaires pour participer au dispositif durant l'année scolaire 2023-2024. 645 élèves ont été formés aux savoirs fondamentaux permettant une réelle autonomie à vélo sur la route et 364 attestations SRAV ont été délivrées. Effectifs multipliés par 2 par rapport à 2023 et par 4 depuis 2021 !

### PERSPECTIVES 2025

- Reprise, après une année d'interruption, des stages gratuits de natation « J'apprends à nager » pour les enfants inscrits aux Accueils de Loisirs du territoire





## La petite enfance

Les Vallées du Clain mènent une politique de soutien au développement des services d'accueil des enfants de moins de 6 ans en régie et avec la gestion d'intérêt général des structures associatives de « Chat Perché » et de « Framboisine », auprès des professionnels, des parents et des futurs parents.

La coopération entre les structures d'accueil de la petite enfance de la Communauté de communes permet de trouver des solutions d'accueil adaptées à chaque famille.

### Des chiffres en baisse sur le territoire pour la petite enfance



**146**

assistant(e)s maternel(le)s  
contre 223 en 2018



**541**

places chez les assistant(e)s maternel(le)s  
contre 750 en 2018



**193**

naissances sur le territoire  
contre 248 en 2018

### Financement des structures communautaires en fonction de leur budget total

Structure	Financement CCVC	Financement CAF	Participations familiales
Multi-accueil Adrigall	166 507,00 €	179 409,00 €	61 596,00 €
Multi-accueil Le Nénuphar	153 930,00 €	104 690,00 €	24 668,00 €
Lieu Accueil Enfants Parents La Douce'heure	11 259,00 €	7 956,00 €	
Relais Petite Enfance Touchatouts	17 925,00 €	33 473,00 €	

### Les Lieux d'Accueil Enfants Parents

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont des lieux conviviaux pour les petits et pour les grands ! Les parents peuvent passer du bon temps avec leur enfant (de moins de 6 ans), partager leurs expériences avec d'autres parents, et échanger avec des accueillant(e)s à l'écoute.

#### LAEP COMMUNAUTAIRE « LA DOUCE'HEURE »

##### Les chiffres :

- 45 séances
- Accueil de 200 adultes dont 26 familles différentes
- Accueil de 265 enfants dont 37 enfants différents

##### Les projets de l'année :

- Participation à la journée « Clain d'œil » et au café des parents
- Projet d'ouverture d'un second lieu d'accueil sur Vernon en 2025

#### LAEP ASSOCIATIF DE FRAMBOISINE

##### Les chiffres :

- 335 heures ouverture au public
- 77 familles et 106 enfants accueillis sur 132 séances
- Répartition sur 4 communes d'intervention

##### Les projets de l'année :

- Développement du lieu accueil 4/6 ans sur Marigny-Chémereau
- Ouverture d'un temps d'accueil supplémentaire le lundi à l'Anjouinière

## Les multi-accueils communautaires

### MULTI-ACCUEIL ADRIGALL À NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

L'équipe est composée de 8 professionnelles et a une capacité d'accueil de 18 enfants.

#### Les chiffres :

- Heures de présence : 28 717
- Enfants différents accueillis : 33
- Taux horaire moyen : 1.93€

#### Les projets de l'année :

- « Le p'tit café partagé » : 8 ateliers d'échanges et de découverte d'outils pour les parents
- Journée au château de Beauvoir
- Fête de fin d'année en juin
- Réunion de rentrée pour les parents
- Formation sur la discipline positive
- Un café des parents

### MULTI-ACCUEIL LE NÉNUPHAR À NIEUIL-L'ESPOIR

L'équipe est composée de 6 professionnelles et a une capacité d'accueil de 12 enfants.

#### Les chiffres :

- Heures de présence : 15 086
- Enfants différents accueillis : 25
- Taux horaire moyen : 1.57€

#### Les projets de l'année :

- Participation aux événements nationaux : semaine de la petite enfance, la grande lessive...
- Fête de fin d'année en juillet
- Goûter de fin d'année en décembre
- Réunion de rentrée pour les parents
- Journée territoriale de l'inclusion et du handicap
- Réaménagement de l'espace de la crèche

## Les multi-accueils associatifs : Chat perché et Framboisine



### MULTI-ACCUEILS CHAT PERCHÉ

L'équipe est composée de 7 professionnels. Le multi-accueil est ouvert en alternance à la Villedieu-du-Clain et aux Roches-Prémarie-Andillé et accueille 15 enfants sur chaque site. En 2024, 47 familles accueillies sur chaque site pour un total de 50 enfants.

#### Les chiffres Villedieu-du-Clain :

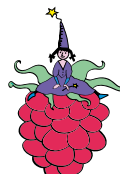
- Heures de présence : 8 275
- Taux horaire moyen : 1.26€

#### Les chiffres Roches-Prémarie-Andillé :

- Heures de présence : 10 026
- Taux horaire moyen : 1.37€

#### Les projets de l'année :

- Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles
- Événementiel : spectacle, conférences, sorties pédagogiques, goûter de fin d'année, balades, carnaval...
- Accueil de stagiaires
- Mise à jour de la réglementation des recommandations du Groupe d'étude des marchés Restauration collective et Nutrition



## Association Framboisine

### MULTI-ACCUEILS FRAMBOISINE

Framboisine dispose de 2 multi-accueils à Iteuil et à Vivonne. L'équipe est composée de 8 professionnels sur chaque site. Agrément de 20 places sur chaque site.

#### Les chiffres Iteuil :

- Heures de présence : 29 367
- Taux horaire moyen : 1.81€

#### Les chiffres Vivonne :

- Heures de présence : 30 830
- Taux horaire moyen : 1.48€

#### Les projets de l'année :

- Sorties et activités régulières
- Organisation de temps conviviaux avec les familles
- Participation à la journée de l'inclusion, au comité artistique et au groupe de travail sur la thématique du handicap
- Participation aux événements nationaux : semaine du goût, semaine de la petite enfance...
- Accueil de stagiaires
- Sensibilisation au contact avec la nature avec des sorties et des activités

## Les Relais Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance (RPE) sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants âgés de 0 à 4 ans. Le territoire dispose de 4 RPE (2 communautaires et 2 associatifs) à Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Iteuil et Roches-Prémarie-Andillé.



### RPE COMMUNAUTAIRES

Fusion du relais de Nieuil-l'Espoir et Nouaillé-Maupertuis au 1<sup>er</sup> septembre 2024, avec deux animatrices de relais.

#### Les chiffres :

- 50 assistantes maternelles agréées
- 2 Maisons d'Assistants Maternelles
- 132 temps collectifs animés par les 2 co-animatrices
- 185 enfants différents accueillis
- 98 familles renseignées

#### Les projets de l'année :

- Nouvelle organisation suite à la fusion des 2 RPE communautaires
- Semaine Nationale de la Petite Enfance
- Formations pour les assistantes maternelles
- Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)
- Événementiel : soirées, conférences, sorties pédagogiques, goûter de fin d'année, balades, carnaval...

## Les Relais Petite Enfance associatifs : Chat perché et Framboisine



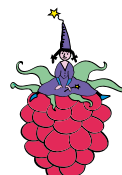
### RPE CHAT PERCHÉ AUX ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ

#### Les chiffres :

- 64 demandes d'accueil
- 52 assistantes maternelles en activité pour 197 places
- 1 Maison d'Assistants Maternelles
- Des temps collectifs ont profité à 33 assistantes maternelles et 192 enfants différents

#### Les projets de l'année :

- Formations pour les assistantes maternelles
- Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles
- Événementiel : soirées, conférences, sorties pédagogiques...



## Association Framboisine

### RPE FRAMBOISINE À ITEUIL

#### Les chiffres :

- 90 temps collectifs
- 122 permanences
- 66 assistantes maternelles agréées, 55 en activité
- 2 Maisons d'Assistants Maternelles
- 172 familles et 53 assistantes maternelles ont bénéficié au moins une fois du service
- 110 enfants accueillis

#### Les projets de l'année :

- Thème de l'année : l'observation professionnelle du jeune enfant et la place de l'adulte dans l'espace
- Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles
- Événementiel : soirées, conférences, séances d'éveil musical, de gym, de médiation animale...



## L'enfance jeunesse

La Communauté de communes des Vallées du Clain a sous sa responsabilité les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'Aslonnes, de Nouaillé-Maupertuis, de Vernon et de Vivonne. Ils accueillent les enfants de 3 à 17 ans sur toutes les périodes de vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midi.

### Une année marquée par le projet commun « Objectif Paris 2024 »

Pour les 4 ALSH communautaires, l'année 2024 a été marquée par le projet commun « Objectif Paris 2024 ».

Les structures se sont mobilisées afin que les enfants :

- Rencontrent des athlètes (Claire BREN, Geoffrey WERSY, Christophe BOMPAS, Dominique GENET) et assistent à des matchs de haut-niveau.
- Assistent à une représentation à La Passerelle, organisée par le service des sports, qui retraçait les destins exceptionnels d'athlètes ayant participé aux JO entre 1896 et 1936.
- Participent à une journée d'olympiades inter-centres.
- Présentent 2 flashmobs lors du relais de la flamme olympique le 25 mai à Château-Larcher.
- Enfin, chaque ALSH a pu se rendre à Paris pour assister à des épreuves olympiques et paralympiques :
  - Pour les enfants fréquentant les ALSH d'Aslonnes et de Nouaillé : Rugby à 7 au Stade de France le 29 juillet ;
  - Pour les enfants fréquentant l'ALSH de Vivonne : Basket fauteuil à l'Arena Bercy le 29 août ;
  - Pour les enfants fréquentant l'ALSH de Vernon : Rugby fauteuil au Champ de Mars le 30 août.



### Bilan par accueil de loisirs

#### ASLONNES

122 familles et 165 enfants différents.

#### Objectifs du projet pédagogique :

- Mettre en place un lieu où l'enfant s'épanouit, tant dans sa vie en collectivité que dans sa découverte de nouvelles activités ludiques.
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Accueillir tout au long de l'année des stagiaires BAFA.
- Proposer des sorties ou interventions extérieures sportives, culturelles et/ou ludiques.

#### Faits marquants :

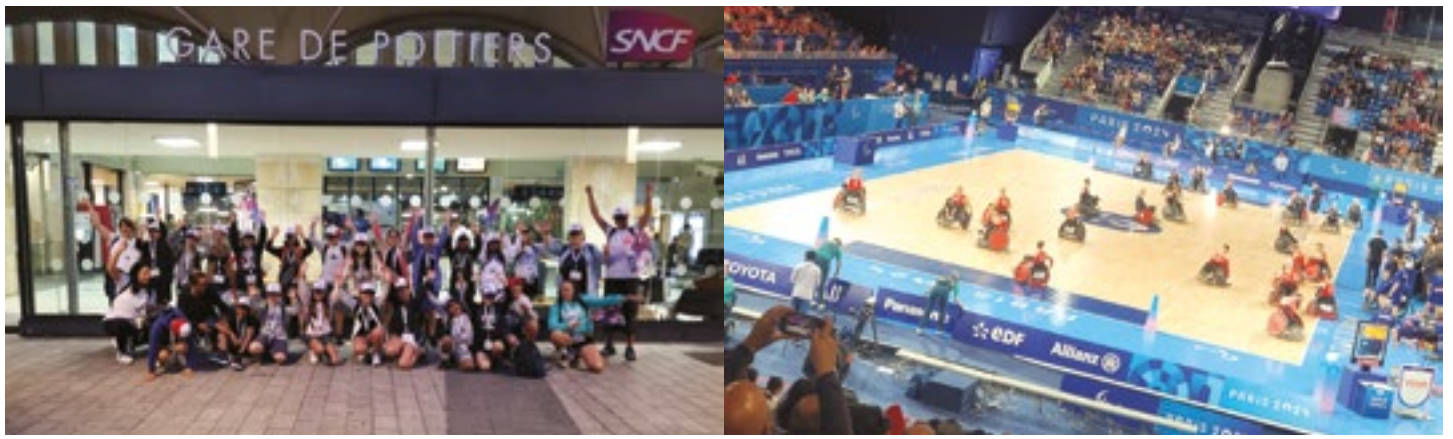
Projet « Objectif Paris 2024 ». Ce fût une expérience magnifique où l'implication était importante.

#### Provenance des enfants par commune :

85 Aslonnes	6 Marnay
22 Château-Larcher	2 Nieuil-l'Espoir
1 Dienné	7 Nouaillé-Maupertuis
1 Gizay	1 Smarves
13 Iteuil	1 Vernon
4 La Villegie-du-Clain	14 Vivonne
2 Marçay	6 Hors CCVC

#### Quelques chiffres de fréquentation :

	Nombre d'enfants différents présents	Nombre de journées réalisées par enfants
Hiver	64	188
Printemps	61	194
Été	78	527
Automne	63	201
Mercredis	73	653



## VERNON

214 familles et 310 enfants différents.

### Objectifs du projet pédagogique :

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages du « vivre ensemble ».
- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant dans une ambiance « Montessori ».
- Découvrir et respecter leur environnement lors des diverses sorties.
- Favoriser une relation de confiance avec la famille et l'équipe d'animation.

### Faits marquants :

- Une augmentation des effectifs des 10 ans et plus sur les vacances.
- Une réorganisation des groupes par classe avec une implication des enfants sous forme de vote pour trouver les noms des groupes.
- 19 enfants ont pu participer au projet « Objectif Paris 2024 » et assister à des matchs de Rugby Fauteuil à l'Aréna Champs de Mars à Paris.
- Formations pour les animateurs (nutrition, handicap...).

## VIVONNE

314 familles et 447 enfants différents.

### Objectifs du projet pédagogique :

- Développer l'autonomie et la citoyenneté dans un climat de confiance.
- Permettre à chaque enfant d'être acteur de ses vacances.
- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant en répondant à ses besoins.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages du « vivre ensemble ».

### Faits marquants :

- Le projet JO : 22 jeunes ont eu l'opportunité d'assister à un match des Jeux Paralympiques (basket fauteuil) à Paris Bercy.
- La mise en place de stages d'été « Hip-Hop Slam ».
- Possibilité, à toutes les périodes, de rattraper les familles mises sur liste d'attente.
- Mise en place de thématiques générales par période (vacances et mercredis).

### Provenance des enfants par commune :

3 Aslonnes	2 Marnay
5 Château-Larcher	127 Nieuil-l'Espoir
33 Dienné	27 Nouaillé-Maupertuis
40 Fleuré	1 Smarves
15 Gizay	35 Vernon
2 Iteuil	1 Vivonne
5 La Villedieu-du-Clain	14 Hors CCVC

### Quelques chiffres de fréquentation :

	Nombre d'enfants différents présents	Nombre de journées réalisées par enfants
Hiver	107	390
Printemps	126	414
Été	221	1873
Automne	132	425
Noël	62	126
Mercredis	175	1968

### Provenance des enfants par commune :

10 Aslonnes	16 Marnay
45 Château-Larcher	2 Nieuil-l'Espoir
1 Fleuré	4 Nouaillé-Maupertuis
71 Iteuil	3 Roches-Prémarie-Andillé
5 La Villedieu-du-Clain	175 Vivonne
63 Marçay	27 Hors CCVC
25 Marigny-Chémereau	

### Quelques chiffres de fréquentation :

	Nombre d'enfants différents présents	Nombre de journées réalisées par enfants
Hiver	177	693
Printemps	180	706
Été	289	2 842
Automne	190	671
Noël	106	255
Mercredis	241	2 234

## NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

147 familles et 218 enfants différents.

### Objectifs du projet pédagogique :

- Garantir un cadre sécurisant au public.
- Découvrir de nouveaux centres d'intérêt.
- Développer des valeurs civiques.
- Favoriser l'épanouissement des enfants dans un climat de confiance.

### Faits marquants :

- Projet JO
- Passerelle crèche - ALSH (été 2024)
- Accueil de nouveaux enfants aux besoins spécifiques

### Provenance des enfants par commune :

9 Aslonnes	167 Nouaillé-Maupertuis
3 Fleuré	5 Roches-Prémarie-Andillé
4 Iteuil	3 Smarves
1 La Villegie-du-Clain	1 Vivonne
1 Marnay	5 Hors CCVC
19 Nieuil-l'Espoir	

### Quelques chiffres de fréquentation :

	Nombre d'enfants différents présents	Nombre de journées réalisées par enfants
Hiver	93	319
Printemps	113	348
Été	168	1 452
Automne	103	306
Noël	52	80
Mercredis	113	1 166

## Les camps d'été



Chaque année, des camps sont proposés sur toute la période estivale pour les enfants âgés de 5 à 17 ans. Les enfants partent de 2 à 3 nuits encadrés par 2 ou 3 animateurs.

### En quelques chiffres :

5 camps et 1 stage ont été organisés sur la période du 16 juillet au 9 août. 88 enfants différents y ont participé.

**Les thématiques :** le sport, les animaux, la nature, le jardinage, la danse...

### Provenance des enfants par commune :

6 Aslonnes	3 La Villegie-du-Clain	14 Nouaillé-Maupertuis
4 Château-Larcher	5 Marçay	8 Roches-Prémarie
1 Dienné	4 Marnay	3 Vernon
1 Gizay	2 Marigny-Chémereau	18 Vivonne
12 Iteuil	5 Nieuil-l'Espoir	2 Hors CCVC

## Les chantiers loisirs

Les chantiers loisirs sont co-organisés par la Communauté de communes et les communes volontaires. Cette action a permis d'accueillir entre 8 à 16 jeunes par semaine, encadrés par des animateurs, avec le soutien de bénévoles retraités, d'élus et/ou d'employés municipaux. L'aide en animation est une seconde partie de l'action, portée par les ALSH pour les jeunes à partir de 16 ans dont l'objectif est la découverte du métier d'animateur-trice en intégrant les équipes pédagogiques.

### En quelques chiffres :

9 communes ont proposé des chantiers communautaires : Aslonnes, Château-Larcher, Dienné, Fleuré, Iteuil, Marçay, Marigny-Chémereau, Marnay et Vivonne.

189 demandes ont été faites par les jeunes. 161 jeunes présents : 150 sur les communes et 11 pour l'aide en animation.

### Répartition des jeunes par commune de résidence :

13 Aslonnes	5 Marnay
18 Château-Larcher	8 Marigny-Chémereau
16 Dienné	1 Nouaillé-Maupertuis
11 Fleuré	1 Vernon
45 Iteuil	27 Vivonne
16 Marçay	

### Les travaux :

Bricolages divers, peintures, entretien des espaces verts, nettoyages et désherbages, ateliers maçonnerie et scellement, fabrication de décors et de mobiliers, travaux divers d'embellissement de la commune...



## L'enfance handicap

La Communauté de communes des Vallées du Clain favorise l'autonomie de l'enfant en situation de handicap, au titre de l'accompagnement collectif.

### Accueil dans les structures communautaires

En 2024, 13 enfants en situation de handicap ont été accueillis :

- 3 enfants en Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.
- 10 enfants en ALSH.
- Sur les 13 enfants, 8 ont bénéficié d'un accompagnement particulier : un animateur en plus dans les équipes dédié à cet enfant selon ses besoins particuliers.
- Sur les 13 enfants, 11 sont accueillis en parallèle à l'école.

Ces animateurs renforts ont été validés par le Pôle d'Appui et de Ressources à l'Inclusion et subventionnés par la CAF. Ainsi, le salaire d'un animateur accompagnant est pris en charge par la CAF à hauteur de 80% pour l'accueil en EAJE et environ 60% pour l'accueil en ALSH.

### Les partenariats

L'accueil des enfants qui ont des besoins particuliers nécessite que les familles, les équipes d'accueillants et les intervenants accompagnant l'enfant puissent travailler ensemble et en cohésion.

Cette année, nous avons co-construit les projets d'accueil avec les familles, le PARI86, une école, une assistante maternelle, un IME (Établissement Médico-Éducatif), un club Para Hockey sur Glace et un Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Un enfant a pu profiter d'un projet « passerelle » pour passer de la crèche à l'IME. De plus, la participation du service enfance-handicap au « café du social » a permis de développer un réseau d'acteurs ressources sur le territoire.

### La journée territoriale de l'inclusion

Cette journée a eu lieu le 12 octobre 2024 à la salle de spectacle communautaire La Passerelle. Plus de 300 personnes sont venues et ont participé à des activités ludiques, sportives, créatives, musicales, et de soins de façon inclusive. Des stands d'informations sur les handicaps, l'accompagnement, les accueils possibles sur le territoire ont aussi été tenus.

La journée s'est terminée par un spectacle abordant le thème de l'inclusion, de la différence, du handicap, de l'égalité et des addictions. L'événement a été à l'origine :

- d'une exposition photo itinérante sur l'inclusion,
- de la création d'un groupe de parents consultants,
- de temps de sensibilisation au handicap dans deux écoles,
- de partenariats.

### Formation des accueillants

Cette année, des temps de rencontres et de sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap ont été animés par une éducatrice spécialisée pour les accueillants des crèches communautaires et associatives.

### La transversalité

Plusieurs services communautaires (sport, CTG, petite enfance, enfance jeunesse, tourisme, ressources humaines...) unissent leurs compétences pour adapter l'accueil des enfants, développer l'accessibilité et accompagner les familles du territoire.

### PERSPECTIVES 2025

- Un projet tourisme-handicap
- Sensibilisation handicap pour les assistants maternels fréquentant les Relais Petite Enfance communautaires
- Ateliers parentalité/ rencontres entre familles
- Formation des accueillants sur l'autisme
- Le handicap abordé sur la formation BAFA de territoire





## La Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la CAF, la MSA et la Communauté de communes en 2022, contribue à la mise en place d'actions répondant aux priorités soulevées par les acteurs du territoire et validées par les élus sur les thématiques de la petite-enfance, enfance-jeunesse, parentalité, handicap, accès aux droits et animation de la vie sociale.

En 2024, la CTG est arrivée à mi-parcours avec un renouvellement prévu en décembre 2026. Cette année était sous le thème de la mise en réseau des acteurs et des ressources :

- Un 3<sup>e</sup> comité technique en novembre 2024 avec 40 partenaires présents.
- En décembre 2024, un 3<sup>e</sup> comité de pilotage s'est réuni pour valider les nouvelles priorités pour 2025.
- Trois réunions de suivi de la CTG en présence de la CAF.

### Retrospectives 2024 sur les 5 thématiques de la CTG :

#### L'animation de la vie sociale

- Mars 2024 : réalisation d'une fresque collaborative avec plus de 50 participants (usagers du lieu) dans le hall de la Maison des Services de La Villedieu-du-Clain (Mission Locale, épicerie sociale, EHPAD de Vivonne...).
- Avril 2024 : 1<sup>ères</sup> assises associatives communautaires avec pour objectif d'accompagner les associations dans leur gestion et leur fonctionnement. Travail en partenariat avec L'Arantelle, le CDOS, le SDJES, La Ligue de l'Enseignement, France Bénévolat et les représentantes de la vie associative à la Communauté de communes.
- Décembre 2024 : organisation d'une soirée de remerciements par la Communauté de communes pour les représentants d'associations dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat. Plus de 200 personnes étaient présentes et plus de 80 associations du territoire étaient représentées.
- Lancement d'une réflexion sur la question du jeu sur le territoire.



#### L'accès aux droits

- Des rencontres nommées « café du social » ont été organisées pour rassembler tous les travailleurs sociaux qui interviennent sur le territoire. Le but est d'échanger sur les pratiques pour mieux accompagner les personnes dans l'accès aux droits.
- Organisation de « rendez-vous des épicerie » où les trois épicerie sociale du territoire se retrouvent pour se connaître, partager des informations et des ressources.





Atelier sur l'usage des écrans et des réseaux sociaux auprès des parents et des enfants de CM2 à l'école de Marçay.

### La petite enfance et la parentalité

- Travail sur un projet de soutien aux familles les plus éloignées socialement et géographiquement avec l'ouverture en janvier 2025 :
  - d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) à Vernon dans les locaux de l'ALSH.
  - d'une permanence de la puéricultrice de la Protection Maternelle et Infantile à Vernon dans les locaux de l'école maternelle.

### L'enfance-jeunesse et la parentalité

- Animation d'un atelier par la directrice de l'Accueil de Loisirs de Vivonne et l'association OrKs Grand Poitiers afin d'accompagner les parents et les enfants sur l'usage des écrans et des réseaux sociaux.
- Poursuite de la réflexion avec les élus concernant le développement potentiel de « Local Jeunes » sur les communes qui n'en possèdent pas.

### Le handicap et la parentalité

- Une communication autour du poste de référente Enfance-Handicap auprès des partenaires et des parents qui se poursuit et qui commence à porter ses fruits.
- Octobre 2024 : 1<sup>ère</sup> Journée Territoriale de l'Inclusion et du Handicap (JTIH) sur le thème des loisirs inclusifs en partenariat avec le Pôle d'Appui et de Ressources à l'Inclusion 86 (PARI86). Cette journée a réuni 12 associations et 5 partenaires. Plus de 300 personnes sont venues.

### PERSPECTIVES 2025

- Poursuite des ateliers Parentalité Numérique (collège)
- Préparation du renouvellement de la Convention Territoriale Globale
- Ouverture d'un Lieu Accueil Enfants Parents à Vernon
- Ouverture d'une permanence de la puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile à Vernon
- Poursuite du travail de réflexion du « jeu sur le territoire » avec les acteurs
- Finalisation des propositions aux élus sur la question des Local Jeunes
- Mise en place d'une action Vélo Parentalité sur Vernon-Gizay en lien avec les écoles





# Attractivité du territoire

**les enjeux sur le rayonnement touristique  
et patrimonial ainsi que le dynamisme  
économique**



## Le développement économique

Le service développement économique assure de réelles perspectives de développement aux entreprises existantes. Sur les Vallées du Clain, les entreprises bénéficient d'une situation géographique privilégiée et d'une position stratégique. Le territoire propose également une offre foncière suffisante en quantité et en qualité pour les entreprises, ce qui lui permet d'attirer continuellement de nouveaux entrepreneurs.

### Les zones d'activités économiques

#### Retrospective générale :

Déploiement de la signalétique sur les communes de Smarves, Iteuil et Fleuré.

Inventaire des zones d'activités effectué et travail sur la modification du schéma de cohérence territoriale (SCOT).

#### Retrospective zone par zone :

- **La Clie à Iteuil**

Commercialisation en cours et levée des réservations.

Détachement d'une parcelle pour un projet futur.

- **La Bouldière à Nieuil-l'Espoir**

Vente de 2 terrains.

Extension de la zone de covoiturage.

- **Maupet à Vivonne**

Signature d'une promesse de vente d'un terrain de 10ha à Télamon pour un projet de réalisation d'un parc d'activité mixte PME-Logistique.

Projet d'aménagement d'une zone dédiée aux artisans et aux PME et construction d'un bâtiment logistique.

- **Croix de la Cadoue à Smarves**

Vente de 10ha à l'entreprise APPEP avec le soutien de la SEMPAT.

Création d'une nouvelle usine de 1 500m<sup>2</sup> afin de faire du bâtiment existant un centre de formation. L'entreprise recrute essentiellement des personnes ayant une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé.

- **Anthyllis à Fleuré**

Mise en vente des anciens bâtiments de l'entreprise Jammet.

- **Hérondières à Roches-Prémarie-Andillé**

Extension partielle de la zone pour l'implantation de deux entreprises.

### Les partenariats

Conventions avec la CMA, la CCI dans le cadre de ses actions collectives, Initiative Vienne, la Mission Locale Rurale dans le cadre du programme Mon Projet Nos Talents.

Participation à des actions : Nouvelle République dans le cadre de Top Entreprises, le Crédit Agricole dans le cadre du Business Dating, réseau d'entreprises Entreprendre en Clain...

### En quelques chiffres



12

zones d'activité économique



2 673

établissements sur le territoire



+6%

d'établissements par rapport à 2023

### PERSPECTIVES 2025

- Finalisation du déploiement de la signalétique à La Villedieu-du-Clain, Nieuil-l'Espoir et Nouaillé-Maupertuis
- Continuité de la commercialisation des terrains des ZAE
- Création d'une stratégie de commercialisation





## Le tourisme

Les Vallées du Clain, entre ville et campagne. Riche d'un patrimoine bâti et naturel diversifié, le territoire offre de nombreuses possibilités de découvertes du patrimoine et de randonnées, à pied ou à vélo, avec plus de 300 km de sentiers balisés et aménagés, ainsi que quatre parcours Terra Aventura ou des Expériences Familles.



[www.tourisme-vallees-du-clain.fr](http://www.tourisme-vallees-du-clain.fr)



### La Prairie de la Bourgeoisie

La Communauté de communes dispose d'un village de gîtes qui comprend 8 gîtes de 6 personnes et une salle d'animation pouvant accueillir 130 personnes. Un des gîtes est adapté à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

En 2024 :



**65** jours de location de la salle d'animation

**82%** des réservations par des habitants ou des sociétés du territoire.



**311** nuitées de location pour les 8 gîtes

**48%** des réservations sont pour une seule nuit.

### Stratégie de développement touristique

L'année 2024 a été marquée par la mise en place de la taxe de séjour, le recrutement d'une coordinatrice tourisme et l'aide d'un apprenti en graphisme.

La nouvelle organisation du service a permis :

- La création et l'impression de la carte touristique des Vallées du Clain ;
- La création des animations « les matins d'été » en juillet-août ;
- La mise à jour du SIT (base de données touristiques départementale et régionale) ;
- L'édition du programme des animations estivales.

Une mobilisation active des acteurs du tourisme au travers :

- Du salon Proxi'Loisirs : un stand avec l'ensemble des socio-professionnels ;
- Deux Cafés Phil'OT : réunion thématique avec les acteurs du tourisme local ;
- Une réunion avec les hébergeurs en décembre.



### Le dispositif d'Accompagnement au Changement des Territoires Touristiques (ACTT)

La candidature déposée aux côtés du Haut Poitou et de Grand Poitiers, dans le cadre du dispositif ACTT, a été validée par la Région Nouvelle-Aquitaine en mars 2024. Ce dispositif vise à accompagner les territoires, les acteurs publics et privés de la filière touristique de Nouvelle-Aquitaine vers un tourisme éco-responsable. À l'échelle du territoire Centre Vienne, un plan d'action a été défini pour 2025 et le recrutement d'un chef de projet a été validé pour une prise en charge d'une partie du poste. Le jury de recrutement s'est réuni en novembre pour une prise de fonction mi-février 2025.



© Philippe Laureçon



## Terra Aventura

Une chasse aux trésors de quelques kilomètres qui permet de découvrir le territoire, le patrimoine local et des anecdotes, tout en jouant. Munie de l'application smartphone 100% gratuite « Terra Aventura », la famille est prête pour l'aventure. Il existe plus de 550 chasses aux trésors dans la région Nouvelle-Aquitaine dont 4 parcours sont en Vallées du Clain.

**8 186 découvertes de caches** en 2024 dans les Vallées du Clain.

Cette année a une nouvelle fois été un succès malgré les nombreuses inondations qui ont contraint à la fermeture de certains parcours.

## Bureaux d'Information Touristique (BIT)

Les 3 BIT des Vallées du Clain se situent à Château-Larcher, à Nouaillé-Maupertuis et à Vivonne.

Retrospective de la saison estivale 2024 :

- 1 saisonnier par BIT (5 contrats saisonniers) ;
- 1 325 visiteurs sur les 3 bureaux en juillet et août ;
- Nouveautés : animations « Les matins d'été », 2 jours de formation pour les saisonniers avant le début de la saison et visite du Moulin Robin proposé par le saisonnier de Château-Larcher tous les après-midis.

## La taxe de séjour en chiffres

La taxe de séjour a été instaurée sur 15 communes des Vallées du Clain (à l'exception de la commune de Dienné) au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La Communauté de communes a perçu pour l'année 2024 14 995,22 € dont 9 050,27 € versés par les hébergeurs et 5 944,95 € versés par les opérateurs numériques.

La collecte ne comprenait pas les meublés de tourisme non classés qui représentent la plus grande partie de l'offre d'hébergement du territoire.

## Nos parcours en quelques chiffres

*Château-Larcher*  
**Mais qui sont ces Fricassous ?!**  
**2 437 équipes**  
 soit environ **8 530 personnes**  
 (3<sup>e</sup> du département)

*Nouaillé-Maupertuis*  
**À la table du bon Roy Jean**  
**1 968 équipes**  
 soit environ **6 888 personnes**  
 (5<sup>e</sup> du département)

*Marçay*  
**Au bal Marçay !**  
**1 904 équipes**  
 soit environ **6 664 personnes**  
 (6<sup>e</sup> du département)

*Vivonne*  
**Coup de pagaie en vives z'eaux !**  
**1 877 équipes**  
 soit environ **6 570 personnes**  
 (8<sup>e</sup> du département)

## PERSPECTIVES 2025

- Nouvelle organisation des Bureaux d'Information Touristique
- Taxe de séjour sur toutes les communes et sur l'ensemble des hébergements de tourisme
- Lancement des actions dans le cadre de ACTT (schéma d'accueil et de diffusion de l'information sur le territoire Centre Vienne)
- Remise en conformité des sentiers pédestres





# Aménagement du territoire

**les enjeux sur les politiques d'aménagement et  
sur l'urbanisme**



## Les dispositifs contractuels et les politiques d'aménagement

Le service Aménagement du territoire est chargé du suivi des politiques d'aménagement et de la gestion des dispositifs contractuels qui lient la Communauté de communes aux partenaires institutionnels (Europe, État, Région, Département) permettant ainsi de soutenir financièrement les projets intercommunaux ou communaux.

### Service Unifié Grand Poitiers/Haut-Poitou/Vallées du Clain

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, une convention de mutualisation entre Grand Poitiers Communauté Urbaine et les Communautés de communes des Vallées du Clain et du Haut-Poitou a acté la création d'un service unifié dont Grand Poitiers est la structure porteuse.



Ce service assure les missions suivantes :

- Animation, gestion, suivi et évaluation des programmes européens territorialisés ;
- Animation du Projet Alimentaire Territorial et coordination des actions communes ;
- Suivi des dispositifs contractuels communs aux trois collectivités ;
- Accompagnement des porteurs de projets.

En 2024, la convention a été modifiée pour y intégrer la mission « Animation de la démarche collective sur les transitions sociales, environnementales et économiques de la filière du tourisme ». Son but est d'accompagner les territoires et les acteurs publics et privés de la filière touristique vers un tourisme éco-responsable afin de répondre aux nombreux et nouveaux défis que le secteur doit relever (crises sanitaires, sociales et économiques, changements climatiques...).

### Plateforme de rénovation énergétique



Mise en place depuis 2020, la Plateforme de rénovation énergétique propose aux particuliers un guichet unique de conseil et d'accompagnement pour la rénovation énergétique de l'habitat.

Depuis 2023, une plateforme commune Vallées du Clain et Haut-Poitou a été déployée sur les deux territoires avec l'appui technique de Soliha Vienne. Au cours de cette année 2024, 166 particuliers ayant un projet de rénovation ont pu bénéficier de conseils personnalisés des techniciens de Soliha Vienne et 20 ménages ont été accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale.

### Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)

Il s'articule autour de cinq orientations :

- ressources naturelles et biodiversité,
- complémentarité et attractivité territoriales,
- déplacements et mobilités,
- services et équipements,
- aménagements et patrimoine bâti.

Chaque année, la Communauté de communes est chargée de répertorier les projets pour l'année suivante.

Un comité de pilotage s'est déroulé le 2 février 2024 en présence de M. le secrétaire de la Préfecture et des maires afin de passer en revue les projets de l'année 2024 avant instruction des dossiers par la Préfecture.

## Mobilité

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Communauté de communes des Vallées du Clain est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité avec la prise de compétence « mobilité ». À ce titre, elle a souhaité définir une politique de mobilité à son échelle au travers d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) lancé fin 2023.

L'objectif de la Communauté de communes est de se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux de son territoire et aux besoins de sa population.

Après une phase de concertation (enquête, ateliers multi-acteurs...) réalisée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024, une stratégie a été présentée en COPIL en avril 2024. Quatre enjeux « mobilité » ont été identifiés :

- Développer des solutions alternatives à la voiture individuelle pour les liaisons vers l'extérieur du territoire, et en particulier vers Grand Poitiers ;
- Développer des solutions de mobilité pour des trajets locaux (internes au territoire CCVC) ;
- Offrir une solution de mobilité pour tous ;
- Accompagner au changement de comportement et améliorer la connaissance/lisibilité de l'offre existante.

Des pistes d'actions ont été déclinées fin 2024 et validées en comité de pilotage.



*Atelier et temps de concertation avec les acteurs concernés par le PMS*

## Volet territorial des fonds européens 2022-2027

Le territoire Centre Vienne, composé des EPCI de Grand Poitiers, du Haut-Poitou et des Vallées du Clain, dispose d'une enveloppe de 6 700 000 € attribuée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation de projets relevant des 3 axes définis dans la stratégie :

- Assurer un aménagement équilibré du territoire ;
- Renforcer l'attractivité du territoire et la vitalité du lien social ;
- Encourager une transition agricole et environnementale.

Le Groupe d'Action Local Centre Vienne (GAL), composé d'élus et de représentants privés des 3 EPCI, est chargé d'évaluer les projets et d'attribuer les subventions sous réserve de l'instruction des services de la Région.

En 2024, le GAL s'est réuni 6 fois. Deux projets portés par la Communauté de communes des Vallées du Clain ont reçu un avis favorable :

- La construction d'un accueil de loisirs sans hébergement intercommunal à Roches-Prémarie-Andillé (300 000 €)
- La construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Iteuil (300 000 €)

## Contrat de développement et de transitions

Le Contrat de développement et de transitions 2023-2025 a été signé en 2023 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les 3 EPCI Centre Vienne.

Il est destiné à financer des projets globaux répondant aux trois objectifs du territoire Centre Vienne (cf « Volet territorial des fonds européens 2022-2027 »).

En 2024, les projets suivants ont bénéficié d'une aide régionale dans ce cadre :

- Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Iteuil (65 000 €)
- Réhabilitation d'une boulangerie à Nouaillé-Maupertuis (31 000 €)



## L'urbanisme

Le service urbanisme assure l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et les déclarations d'intention d'aliéner pour le compte des communes.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document réglementaire qui fixe la destination des sols et les règles qui s'appliquent sur tout le territoire de la Communauté de communes des Vallées du Clain. Il définit les prescriptions indiquant quelles formes doivent prendre les bâtiments, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.

### Que contient le PLUi ?

Le PLUi se compose de 6 documents interdépendants, qui sont élaborés au fur et à mesure, entre étapes de concertation et procédures réglementaires. Cela étant, les usagers du territoire ne seront concernés que par trois d'entre-elles :

- le règlement écrit,
- le règlement graphique (zonage),
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)



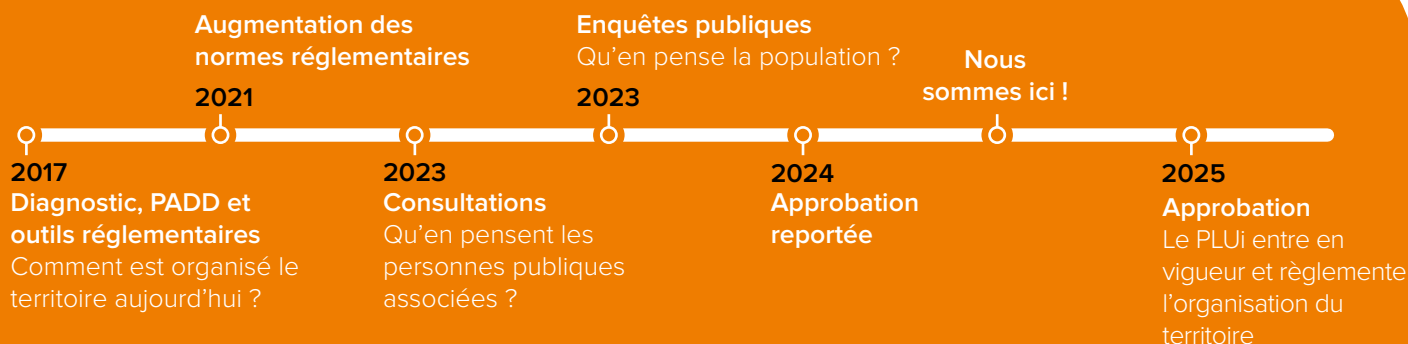
### Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Ce projet est porté par les élus et il s'applique à l'ensemble du territoire. Il s'agit du projet politique pour les 10 ans à compter de l'approbation du PLUi (2024-2035).

### Le Schéma de COhérence Territorial (SCOT)

Le SCOT du Seuil du Poitou est un projet d'aménagement du territoire qui couvre la période 2020-2035. Il met en cohérence les politiques publiques d'aménagement (habitat, transport, développement économique, commerces, ressources naturelles...) sur un territoire de 130 communes. Les documents d'urbanisme locaux (par exemple PLUi) doivent être compatibles avec le SCOT. Pour répondre à de nouveaux objectifs de sobriété foncière (loi Climat et Résilience de 2021), une procédure de modification simplifiée du SCOT a été engagée en 2024.

### CALENDRIER





# Environnement et transition écologique

**les enjeux sur la préservation  
des ressources naturelles**



## La réduction et la gestion des déchets

Chaque année, la Communauté de communes renforce ses actions pour réduire les déchets produits et éliminés. Qu'il s'agisse de promouvoir le compostage, le réemploi, d'améliorer le tri ou de déployer de nouvelles filières en déchèteries, les services sont sur tous les fronts pour accompagner la transition vers une diminution et une meilleure gestion des déchets.

### Bilan global 2024 : plus de tri, moins d'enfouissement

 <b>15 360 tonnes</b> de déchets collectés (+350 tonnes par rapport à 2023)	 <b>10 410 tonnes</b> de déchets recyclés (+550 tonnes par rapport à 2023)	 <b>4 950 tonnes</b> de déchets enfouis (-200 tonnes par rapport à 2023)
---	---	---

Résultat : les habitants trient mieux ! Plus de recyclage, moins de déchets enfouis, une tendance positive qui traduit l'engagement croissant des habitants rendu possible par :

- La mise en place de nouvelles filières de tri en déchèteries : bois, plâtre, plastiques, menuiseries, etc. ;
- De meilleures pratiques de tri à domicile, notamment sur les emballages, par l'harmonisation de la collecte en bac sur l'ensemble du territoire.

### Sensibiliser pour faire bouger les pratiques

En 2024, les équipes ont mené près de 60 animations et événements et envoyé 1 500 courriers de sensibilisation, touchant environ 6 000 personnes. L'objectif : ancrer les bons réflexes « tri, réduction, réemploi, réparation, compostage » dans le quotidien.

Malgré cette mobilisation :

- La production de déchets a augmenté de 10 kg/habitant par rapport à 2023, atteignant 557 kg/habitant/an ;
  - Mais elle reste inférieure de 2 kg/habitant à celle de 2015, notre année de référence.
  - Pour comparaison : moyenne Nouvelle-Aquitaine (2022) = 655 kg/hab ; moyenne Vienne (2022) = 556 kg/hab.
- Notre territoire reste donc bien positionné, mais la marge de progression existe, notamment sur les apports en déchèteries.

### Les collectes en porte à porte : une dynamique positive à pérenniser

#### ● Ordures ménagères résiduelles (OMr)

En 2024, 131 kg/habitant ont été collectés. Notre territoire fait partie des bons élèves en matière de réduction des OMr en comparaison aux données de la Région (221 kg/hab) et du Département (181 kg/hab).

#### ● Emballages ménagers légers (EML)

En 2024, 44 kg/habitant ont été collectés (papier inclus). Ce chiffre reste stable par rapport à 2023 traduisant le maintien des bonnes pratiques de tri.

### Les collectes en déchèteries : des apports à mieux maîtriser

En 2024, 348 kg/habitant ont été déposés en déchèteries, soit +20 kg/hab par rapport à 2023.

Détails sur les principaux flux : les gravats (69 kg/hab), les végétaux (138 kg/hab), les tout-venant (40 kg/hab).

La hausse globale des apports et de la production de déchets sur le territoire est tirée par les végétaux : + 700 tonnes en une année. De leurs côtés, le tout-venant et les gravats poursuivent leur baisse.

### PERSPECTIVES 2025

- Conteneurisation complète du territoire
- Tri des déchets du bâtiment dans toutes les déchèteries
- Traitement des ordures ménagère résiduelles à l'incinérateur de Grand Poitiers
- Changement de centre de tri pour les emballages
- Finalisation de la stratégie biodéchets pour les structures publiques





## La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Cette compétence obligatoire pour la Communauté de communes a été transférée à deux syndicats mixtes : Clain Aval et Clain Sud. Les actions entreprises dans le cadre de la GEMAPI recouvrent l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des zones humides.



### Périmètre d'intervention du Syndicat Mixte Clain Aval

Gizay, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Smarves et Vernon

### Bilan des travaux 2024



**Restauration de l'hydromorphologie du Miosson localisé sur la commune de Smarves, à proximité du lieu-dit la Minière.**

Nature des travaux :

- Restauration hydromorphologique du Miosson par la mise en place de radiers pour restaurer la dynamique d'écoulement, recharge en granulats du lit d'écoulement et création de banquettes alternes pour resserrer la section d'écoulement ;
- Diversification des habitats par apport de blocs et de petits graviers ;
- Travail en déblai/remblai pour la création de banquettes afin de permettre ponctuellement l'abaissement des hauteurs des berges et favoriser la recharge de la nappe d'accompagnement pendant la période hivernale.

Coûts de l'ensemble des travaux : 36 475,20 € TTC

**Restauration de la continuité écologique et de l'hydromorphologie du Miosson localisé sur la commune de Nouaillé-Maupertuis, au niveau du Clapet du Gué de l'Omme.**

Nature des travaux :

- Suppression du clapet du gué de l'Omme ;
- Création de deux radiers pour maintenir un niveau d'eau amont permettant le maintien de l'alimentation du plan d'eau communal ;
- Restauration hydromorphologique du Miosson par la mise en place de radiers pour restaurer la dynamique d'écoulement, recharge en granulats du lit d'écoulement et création de banquettes alternes pour resserrer la section d'écoulement ;
- Diversification des habitats par apport de blocs et de petit gravier ;
- Travail en déblai/remblai pour la création de banquettes pour permettre ponctuellement l'abaissement des hauteurs des berges et favoriser la recharge de la nappe d'accompagnement pendant la période hivernale ;
- Création d'une frayère à brochet.

Finalisation des travaux en 2025.



## Périmètre d'intervention du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Aslonnes, Château-Larcher, Iteuil, La Villedieu-du-Clain, Marçay, Marigny-Chémereau, Marnay, Roches-Prémarie-Andillé et Vivonne

### Bilan des travaux 2024

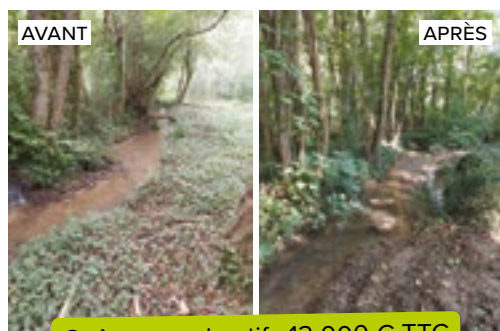
Création d'un abreuvoir à Iteuil (les Bâchers) pour protéger l'Oenanthe des rivières.



Coût approximatif : 10 000 € TTC

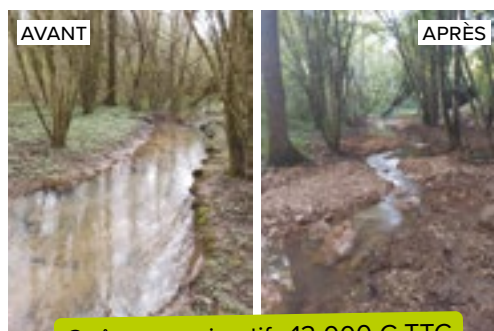
L'ancien abreuvoir n'est plus utilisé pour protéger la plante aquatique. Un nouveau site d'abreuvement a été créé.

Restauration morphologique du ruisseau d'Iteuil à Aigne sur 230m.



Coût approximatif : 12 000 € TTC

Restauration morphologique du ruisseau d'Iteuil à Ruffigny sur 210m.



Coût approximatif : 12 000 € TTC

Communauté de communes (gestion en régie)

Dienné et Fleuré

### PERSPECTIVES 2025

#### Syndicat Mixte Clain Aval

- Finaliser la restauration du Miosson au Clapet du Gué de l'Omme à Nouaillé-Maupertuis
- Débuter la restauration de l'hydromorphologie du Miosson secteur La Garenne à Nouaillé-Maupertuis

### PERSPECTIVES 2025

#### Syndicat Mixte Clain Sud

- Restauration morphologique du ruisseau d'Iteuil aux Genèbres sur 600m avec pour objectif de diversifier les habitats piscicoles
- Ruisseau d'Iteuil : étude pour le rétablissement de la continuité écologique au moulin d'Aigne



La gestion de l'eau potable et des eaux usées

Eaux de Vienne exerce ses compétences essentiellement par transfert de compétences, c'est-à-dire aux lieux et places de ses collectivités adhérentes. Son champ d'intervention couvre : la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la distribution d'eau potable, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que le service public d'assainissement non collectif.



## La transition écologique

La politique de développement durable s'articule autour de 4 grandes thématiques : la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, les mobilités douces et l'alimentation durable et locale. Les Vallées du Clain s'appuient sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Plan de mobilité et le Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour mettre en oeuvre une politique de transition écologique.

### Mobilité

#### Animations pour promouvoir le vélo :

La Communauté de communes souhaite promouvoir les mobilités douces et favoriser les déplacements à vélo sur son territoire. C'est dans ce cadre que pour la seconde année une animation a été organisée dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo ».

Le vendredi 24 mai, petits et grands ont été conviés à un atelier d'autoréparation de vélo devant la médiathèque de Roches-Prémarie-Andillé. Cet atelier gratuit permettait d'apprendre les gestes essentiels pour entretenir et faire les petites réparations de son vélo. Il était organisé en partenariat avec la médiathèque et encadré par l'association Union Cycliste Cantonale de Vivonne.

#### Aide à l'achat de vélos à assistance électrique :

Dans le cadre de la prise de compétence « mobilité » de la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, des actions autour de la mobilité ont été mises en place telles qu'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

En 2024, cette aide a été attribuée à 90 habitants du territoire pour financer l'achat de leur vélo à assistance électrique. L'aide variait de 150€ à 250€ en fonction des revenus du foyer et se limitait à une aide par foyer. Le dispositif existant depuis novembre 2021 a permis au total à 318 foyers d'obtenir une aide pour un budget total de 64 500 €.



### Projet Alimentaire Territorial (PAT)

#### Inventaire des producteurs

Pour valoriser les producteurs locaux qui font de la vente directe sur le territoire, un inventaire est en cours. Il débouchera sur l'édition d'un guide des producteurs diffusé auprès des habitants des Vallées du Clain et aux visiteurs de passage via les Bureaux d'Information Touristique.

#### Forum de l'alimentation en Centre Vienne

Différents projets ont été menés autour de l'alimentation durable et locale, en partenariat avec Grand Poitiers et la CC du Haut Poitou, dont le forum de l'alimentation en Centre Vienne. Il s'est tenu le 5 décembre 2024 à St-Martin-La-Pallu et a regroupé producteurs, acheteurs, collectivités locales autour du mieux manger pour tous.



## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

### Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un plan d'action élaboré à l'échelle du territoire pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter.  
Il est adopté pour 6 ans avec une évaluation à mi-parcours.



### Quelle utilité ?



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien



Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités



Développer des énergies renouvelables



Maîtriser nos consommations d'énergie



### Cinq axes stratégiques :

- Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes
- Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie
- Se déplacer plus sobrement sur notre territoire
- Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire
- Être un territoire « zéro déchet »

### Les objectifs fixés :

Consommation énergétique  
**-20%** en 2030 par rapport à 2016



### Les premiers résultats et l'avancement des projets\* :

**-15%** en 2020 par rapport à 2016 (données AREC)

Gaz à effet de serre  
**-21%** en 2026 par rapport à 2016



**-18%** en 2020 par rapport à 2016

Énergies renouvelables  
**+84%** en 2026 par rapport à 2016



**+3,7%** en 2020 par rapport à 2016

Part des énergies renouvelables sur la consommation finale  
**75%** en 2026



**19,9%** en 2020

*\*Les valeurs de référence sont celles de 2016 au moment de l'adoption du PCAET et de 2020 pour le bilan actuel.*

### PERSPECTIVES 2025

- Forum de l'alimentation 2025 et travail dans le cadre du PAT sur la solidarité alimentaire
- Poursuivre l'équipement du territoire en bornes de recharge avec la préparation du nouveau Schéma Directeur d'Installation de Recharges pour Véhicules Électriques
- Améliorer le suivi de la consommation des bâtiments communautaires grâce à un nouvel outil
- Suivi de nouveaux projets de centrales photovoltaïques sur le territoire
- Renouvellement de l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique





# Services techniques

**l'entretien et la maintenance  
des bâtiments communautaires  
et de la voirie sur l'ensemble du territoire**



## La voirie et la gestion des bâtiments

La Communauté de communes des Vallées du Clain coordonne et met en oeuvre des travaux de voirie pour le compte des 16 communes, signe de sécurité pour les habitants. La gestion des bâtiments garantit la manutention et l'entretien des bâtiments intercommunaux.

### Nombre de chantiers de voirie en 2024

Communes	Nombres de chantiers
Aslonnes	0
Château-Larcher	1
Dienné	6
Fleuré	3
Gizay	2
Iteuil	5
La Villedieu-du-Clain	3
Nieuil-l'Espoir	5
Nouaillé-Maupertuis	18
Marçay	2
Marigny-Chémereau	1
Marnay	5
Roches-Prémarie-Andillé	4
Smarves	5
Vernon	6
Vivonne	8

### Maintenance des équipements communautaires

- La CCVC dispose de 30 équipements : sportifs (base aquatique, stade de tir à l'arc...), culturels (salle de spectacle), éducatifs (accueils de loisirs, crèches...), touristiques (gîtes, salle d'animation...).
- Deux agents sont en temps plein pour l'entretien intérieur de ces bâtiments.
- Plusieurs types d'intervention y sont effectuées : dépannages électricité et plomberie, peintures, gestion de chaufferies et d'alarmes...

### Entretien de la voirie sur le territoire

- **Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)**  
Permet d'identifier les obstacles au niveau de la voirie et de proposer des solutions techniques qui permettront de rendre les déplacements accessibles à tous.
- **Service balayage**  
La Communauté de communes assure le balayage des bourgs des 16 communes. Un service est proposé à quelques communes hors territoire contre rémunération des prestations pour un montant annuel de 19 070 €.
- **Fauchage et élagage des voies communautaires et des chemins VTC**  
La Communauté de communes assure le fauchage et l'élagage sur les communes d'Aslonnes, Dienné, Fleuré, Gizay, ITEUIL, La Villedieu-du-Clain, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémarie-Andillé, Smarves et Vernon.

### En quelques chiffres



30

équipements intercommunaux



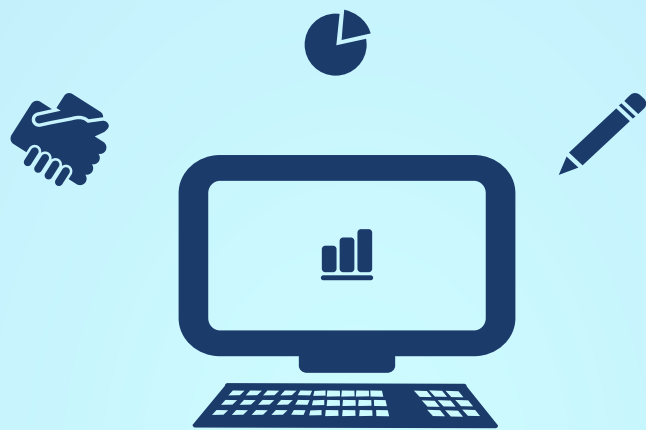
74

chantiers de voirie



1 173 634,17€

enveloppe budgétaire pour la voirie



# Ressources

tous ces services ne seraient pas possibles  
sans le pôle ressources



## Les ressources humaines

Le service des Ressources Humaines est composé d'une responsable de service et d'une gestionnaire RH. Ensemble, elles assurent la gestion des carrières, des absences, préparent les éléments relatifs à la rémunération, rédigent les contrats de travail, mettent en œuvre le plan de formation et organisent les instances consultatives. Le service RH est également l'interlocuteur direct de chaque agent sur les questions relatives à leur carrière mais aussi des responsables de services dans l'exercice de leurs missions d'encadrement.

### Composition des effectifs communautaires en 2024



Au 31 décembre 2024, la Communauté de communes employait **54.55 % de femmes** avec une moyenne d'âge de **35 ans** et **45.45 % d'hommes** avec une moyenne d'âge de **44 ans**.



**66** agents titulaires ou stagiaires

**4** apprentis

**+145** agents saisonniers

**33** agents contractuels

**1** contrat aidé

ou remplaçants



Du fait de la saisonnalité de certaines de ses activités, la **Communauté de communes des Vallées du Clain** a employé jusqu'à **182 agents en août 2024** (accueils de loisirs, bureaux d'information touristique, piscine communautaire...).



La Communauté de communes fait ainsi partie des plus gros employeurs du territoire des Vallées du Clain.

### Rétrospective 2024

- 5 agents contractuels ont été nommés stagiaires de la FPT
- 1 apprentie recrutée au service développement économique
- De nombreux stagiaires ont été accueillis notamment sur les services administratifs, sports et enfance-jeunesse
- Le Régime Indemnitare a été révisé
- Un bilan du télétravail a réalisé
- Des postes ont été créés aux finances et au tourisme



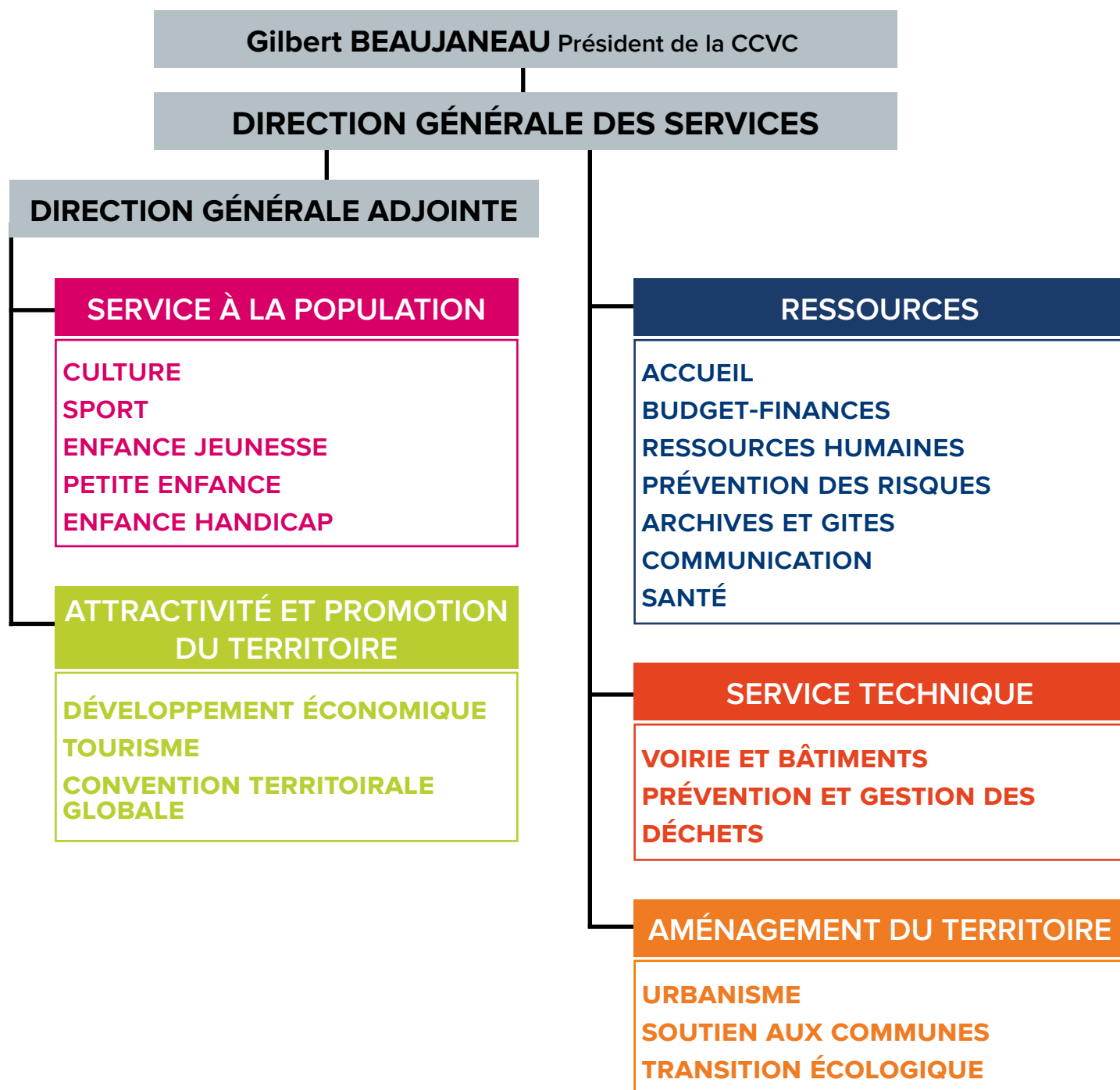
### PERSPECTIVES 2025

- Réorganisation des services en 5 grands pôles
- Stabilisation des effectifs
- Intégration de l'agent en charge de la prévention des risques professionnels au service Ressources Humaines
- Renouvellement du contrat de prévoyance maintien de salaire
- Reprise des formations mutualisées



## L'organigramme des services

Les agents de la Communauté de communes mettent en oeuvre les décisions prises par les instances décisionnelles. Ils oeuvrent au bon fonctionnement de l'institution et mettent à profit chaque jour leurs compétences au service des habitants et des acteurs de la vie locale (collectivités, entreprises, associations...).





## La prévention des risques professionnels

La sécurité physique et mentale des agents est au coeur des actions mises en place par la collectivité.

### Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Le DUERP sert à identifier et analyser les risques auxquels les agents de la collectivité peuvent être exposés dans leur travail (accidents, maladies, stress, etc.). Son but est de prévenir ces risques en mettant en place des actions concrètes pour protéger la santé et la sécurité des agents. Ce document doit être mis à jour régulièrement.

#### Retrospectives 2024 :

- Finalisation du DUERP de la commune de Marçay et validation par le Centre de Gestion 86 en avril.
- Rencontre des agents du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud pour mettre en place le DUERP.
- Rencontre avec les agents des déchetteries de la Communauté de communes pour la mise à jour annuelle du DUERP.

### Ergonomie et équipements sur les postes de travail



© Freepik

Des équipements adaptés et une bonne ergonomie au poste de travail sont essentiels pour garantir le confort, la santé et l'efficacité des agents.

#### Retrospectives 2024 :

- Accompagnement de différents services sur le choix de matériel ergonomique.
- Prêt de matériel ergonomique aux collectivités du territoire.
- Analyse de postes de travail à la demande des agents ou après un accident du travail, notamment en prévention des troubles musculo-squelettiques.

### Accessibilité et inclusion

Participation des services de la Communauté de communes au DuoDay qui est une journée permettant l'immersion d'une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel. Cette journée a pour objectif d'amorcer un changement de regard sur l'employabilité des personnes en situation de handicap.

### Sensibilisation à la prévention des risques

En collaboration avec les services des sports et techniques, sensibilisation à la prévention des risques pour les agents saisonniers à la base aquatique communautaire de Nieuil-l'Espoir.

#### PERSPECTIVES 2025

- Mise à jour du DUERP de la collectivité par services
- Mise en place du DUERP pour la commune de Vernon
- Ateliers interservices autour de la prévention des risques professionnels
- Présentation du DUERP du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud au CDG86





## Le budget et les finances

Le service finances est un élément central de la collectivité pour gérer les moyens financiers et les ressources nécessaires à l'activité de tous les services à la population.

### Bilan financier 2024

Globalement la situation financière de la Communauté de communes est stable mais présente des fragilités avec des dépenses restant assez élevées et des recettes qui commencent à se tendre.

La **section de fonctionnement** sert à régler toutes les dépenses quotidiennes de la collectivité qu'il s'agisse du fonctionnement des services, les rémunérations du personnel, les subventions aux associations, la charge de la dette et les amortissements des immobilisations.

En **recettes**, cette même section permet d'encaisser toutes les recettes provenant du fonctionnement

des services telles que les participations des familles aux accueils de loisirs, aux crèches, aux entrées de la piscine, aux ventes de produits issus des déchets valorisés dans des filières de retraitement, les produits des impositions, des dotations de l'État et de nos partenaires (CAF, région, département) ainsi que des locations de nos immeubles (en particulier les gîtes de la bourgeoisie à Iteuil).

**Cette section de fonctionnement constitue le premier vivier de l'autofinancement**, c'est-à-dire la masse financière permettant à la collectivité d'avoir les moyens pour investir, faire des travaux, acheter et renouveler les matériels, assurer l'évolution matérielle nécessaire des services. Cet autofinancement est absolument nécessaire et doit a minima couvrir le remboursement des emprunts souscrits.

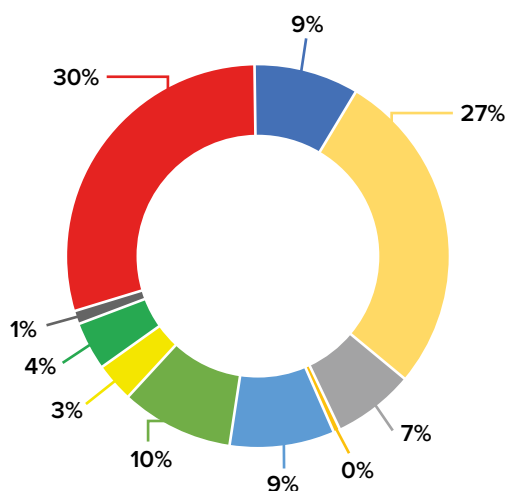
Ainsi, en 2024, elle présentait la situation suivante :

Recettes de Fonctionnement	13 109 419,08 €
Dépenses de Fonctionnement	11 580 952,86 €
Résultat de l'exercice 2024	1 528 466,22 €
Report 2023	1 291 360,54 €
<b>Résultat de Fonctionnement 2024</b>	<b>2 819 826,76 €</b>



→ Ce résultat doit permettre de financer et d'équilibrer la section d'investissement.

## Présentation détaillée de la section de fonctionnement 2024 et évolution...



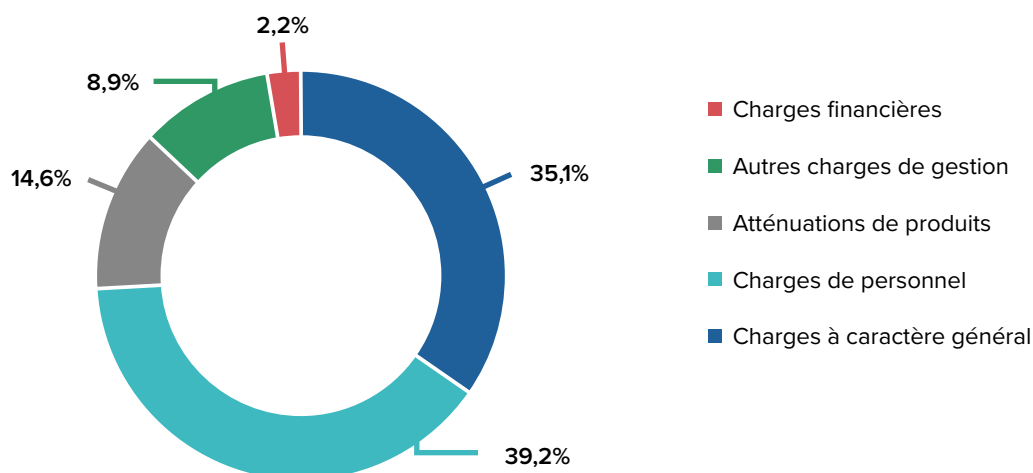
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 EN POURCENTAGE

- Amortissements et intérêts de la dette
- Administration générale
- Culture/sports
- Maison de santé, maison des services, sécurité (gendarmerie)
- Enfance
- Petite enfance
- Propreté/cadre de vie
- Attractivité (développement économique et tourisme)
- Environnement/rivières
- Déchets

Dépenses de fonctionnement 2024 en montant	
Amortissements et intérêts de la dette	1 015 980,59 €
Administration générale (*)	3 151 346,71 €
Culture/sports	801 493,58 €
Maison de santé, maison des services, sécurité	51 677,40 €
Enfance	1 023 120,94 €
Petite enfance	1 096 742,89 €
Propreté/cadre de vie	379 629,92 €
Attractivité (développement économique et touristique)	480 186,07 €
Environnement/rivières	130 621,42 €
Déchets	3 450 153,34 €
	<b>11 580 952,86 €</b>

(*) Administration générale	
Frais généraux administratifs	321 396,03 €
Charge de personnel administration générale	655 462,93 €
Subventions Associations	427 201,53 €
Subvention SCoT et service unifié	12 069,00 €
Versement attributions aux communes membres	1 273 797,00 €
Indemnités élus	158 017,22 €
Prélèvement au profit d'autres collectivités	303 403,00 €
	<b>3 151 346,71 €</b>

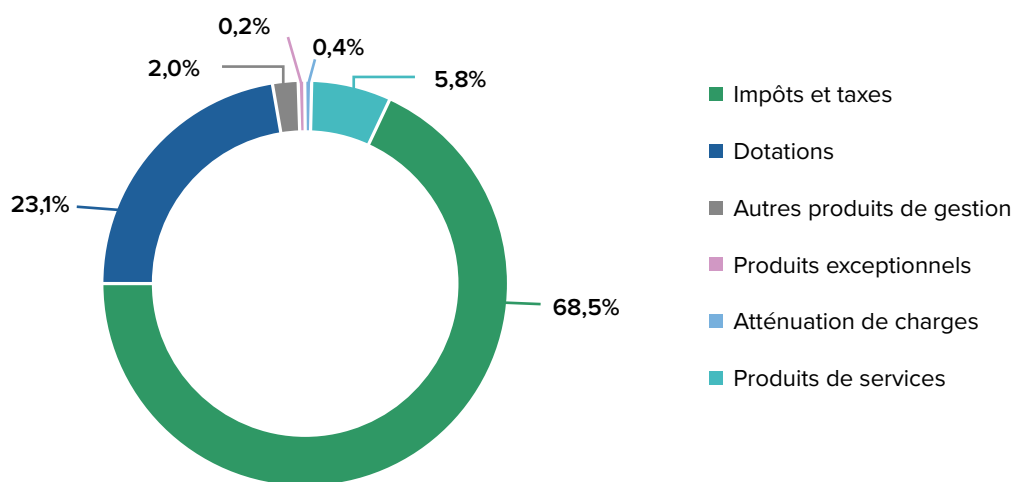
### STRUCTURES DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN POURCENTAGE



## Variété des recettes qui présentent de plus en plus une courbe assez plate...

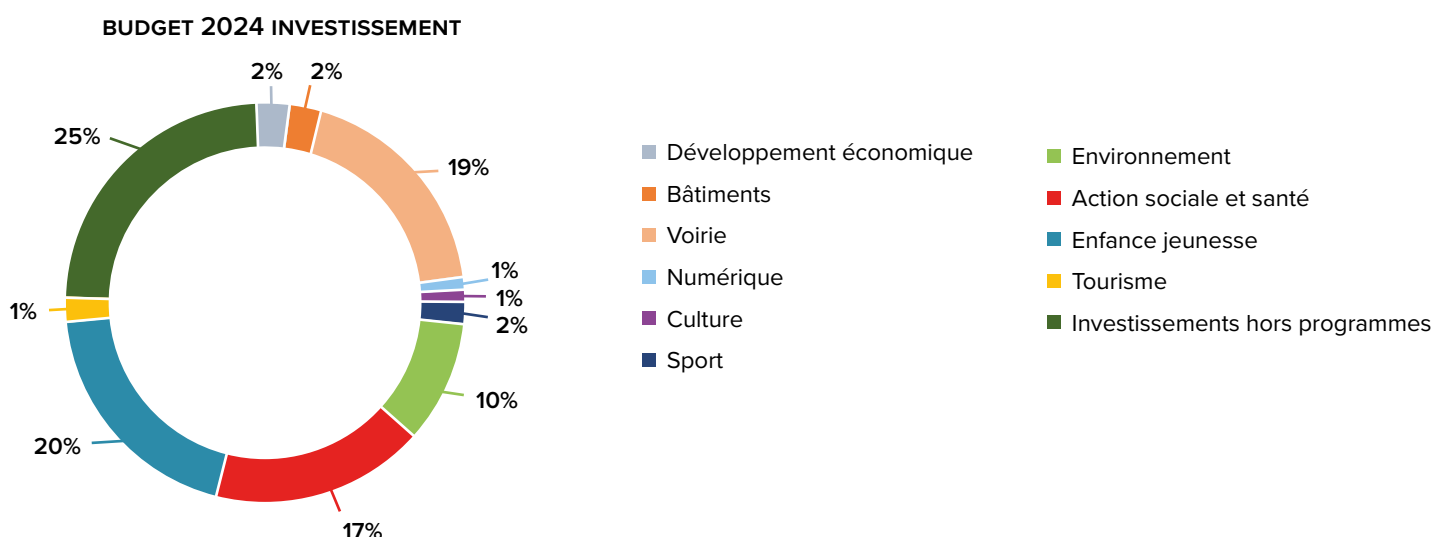
Recettes fiscales	
Dotation d'Intercommunalité	660 376 €
Dotation de compensation EPCI	346 745 €
Produit fiscalité locale	2 171 751 €
Taxe additionnelle à la taxe foncière propriétés bâties	24 411 €
Compensation TVA - Taxe d'habitation	2 103 122 €
Compensation TVA - CVAE	637 914 €
Allocations compensatrices	249 236 €
IFER	265 368 €
TASCOM	170 346 €
Fonds National de Péréquation - FPIC	388 176 €
Fonds Départemental de Péréquation de la taxe professionnelle (Civaux)	507 455 €
	<b>7 524 900 €</b>

### STRUCTURES DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN POURCENTAGE



## Le volet investissement

Recettes d'Investissement	4 227 849,23 €
Dépenses d'Investissement	4 653 618,52 €
Résultat de l'exercice 2024	<b>- 425 769,29 €</b>
Report 2023	- 1 323 055,22 €
<b>Résultat d'Investissement 2024</b>	<b>- 1 748 824,51 €</b>
Report sur 2025. Recettes d'Investissement	2 223 948,00 €
Report sur 2025. Dépenses d'Investissement	1 581 760,86 €
Différence sur les Restes À Réaliser (R.A.R.)	<b>642 187,14 €</b>
<b>Besoin de financement des Investissements</b>	<b>- 1 106 637,37 €</b>



Investissement dépenses	Total budget 2024	CA 2024	Report
<b>Total Investissement Budget principal</b>	<b>9 744 937,64 €</b>	<b>4 653 618,52 €</b>	<b>1 581 760,86 €</b>
<b>Déficit d'Investissement reporté</b>	<b>1 323 055,22 €</b>		
Développement économique	199 200 €	25 259,11 €	
Bâtiments	156 000 €	74 989,72 €	
Voirie	1 592 523,49 €	1 467 256,22 €	130 417,38 €
Urbanisme	20 000 €	8 913 €	11 087 €
Numérique	81 942,02 €	81 815,98 €	
Culture	38 860,46 €	19 883,72 €	
Sport	161 022,96 €	79 496,25 €	
Environnement	812 657,38 €	573 941,11 €	67 906,31 €
Action sociale et santé	1 460 864 €	2 472 €	186 410,52 €
Enfance jeunesse	1 675 394,63 €	429 069,19 €	1 185 939,65 €
Tourisme	99 263,34 €	5 792,40 €	
Investissements hors programmes	2 124 154,14 €	1 884 729,82 €	

## Fiscalité

Les taux de fiscalité restent globalement stables depuis 2017

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe d'habitation	6,51%	6,51%	6,51%	6,51%	6,83%	6,96%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,70%	3,77%	3,77%	4,04%	4,24%	4,32%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10,13%	10,33%	10,33%	11,06%	11,61%	11,84%
Contribution foncière des entreprises	25,05%	25,55%	25,55%	26,50%	26,82%	27,35%
Taxe Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)		102 823 €	102 822 €	102 903 €	142 547 €	128 163 €

Total des revenus de la fiscalité en 2024 : 8 733 847€

## Dotations de l'État

Évolution de l'ensemble des dotations de l'État

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
784 865 €	820 573 €	861 343 €	906 777 €	950 063 €	950 265 €	1 007 121 €
	+4,5%	+4,9%	+5,2%	+4,7%	+0,02%	+5,9%

Total des dotations État et autres partenaires en 2024 : 3 202 528€

## Reversements et transferts aux communes

Plusieurs mécanismes sont en place sur le territoire et permettent le transfert de ressources aux communes. Les montants varient en fonction des projets et des compétences menées. Chaque décision est votée en Conseil communautaire avec la volonté constante d'accompagner les communes.



	Montant
Attribution de compensations versées aux communes	1 273 797 €
Fonds de concours versés aux investissements communaux	175 000 €
Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales	388 176 €

## Fonds de concours

Les fonds de concours contribuent à financer des dépenses d'investissement effectuées sur des équipements communaux dans des domaines tels que l'aménagement, la culture, l'éducation, le patrimoine, le sport, etc. Cette enveloppe financière de la Communauté de communes est répartie entre les 16 communes suivant des critères prenant en compte l'importance et les besoins locaux mais relevant aussi d'une nécessaire solidarité. Depuis 2020, la Communauté de communes a versé 560 000 € à ses communes dans le cadre de fonds de concours.

**175 000 €**  
montant total des fonds de  
concours votés en 2024



## 4 communes bénéficiaires

### MARIGNY-CHÉMEREAU - 50 000 €

Réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes

### MARNAY - 50 000 €

Création de liaisons douces dans le bourg

### ASLONNES - 50 000 €

Rénovation énergétique de bâtiments

### GIZAY - 25 000 €

Rénovation du stade municipal et de la salle des associations

## Gestion de la dette

Au 31 décembre 2024, la Communauté de communes compte 34 emprunts (contre 32 en 2023).

L'ensemble des emprunts en voie d'extinction sont principalement prélevés en capital et donc sur la section d'investissement.

**229 630 € en 2023**  
**et 233 064 € en 2024**

Les intérêts de la dette

**9 582 350 € en 2023**  
**et 10 403 180 € en 2024**

Stock de dette (capital restant dû)

**1 560 845 € en 2023**  
**et 1 839 529 € en 2024**

Total versements





## La communication

Le service communication a pour objectif de valoriser l'image de la Communauté de communes en informant sur les décisions des élus, les projets sur le territoire, les services de proximité et les aides apportées aux habitants.

### Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux permettent à la collectivité de renforcer sa visibilité, d'interagir directement avec ses habitants et de diffuser des messages de manière instantanée et engageante.

La Communauté de communes dispose d'une page Facebook et Instagram. Elle y partage des informations sur la vie du territoire telles que des événements, des services proposés ou encore les actualités. Elle possède également une page LinkedIn où elle partage les informations institutionnelles comme des réunions de travail, des actions ou événements institutionnels.

### En quelques chiffres

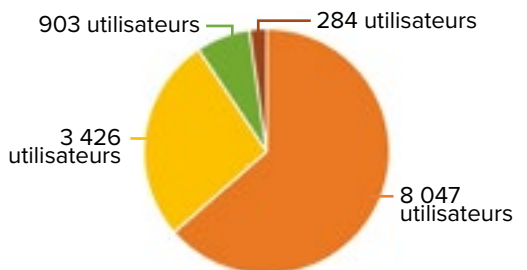
-  **Facebook**  
3 109 abonnés
-  **Instagram**  
167 abonnés
-  **LinkedIn**  
95 abonnés

### Le site internet

Le site internet est la vitrine de la collectivité.

Vous pouvez y retrouver des informations sur les services et infrastructures de la Communauté de communes, des actualités ou encore l'agenda des événements. **En 2024, 12 726 utilisateurs ont été actifs sur le site.**

PRINCIPAUX CANAUX D'ARRIVÉE DES UTILISATEURS



- via une recherche sur des moteurs de recherches (Google, Bing, Yahoo...)
- via notre URL directe (www.valleesduclain.fr)
- via les réseaux sociaux
- via un autre site internet



### Intramuros

En juillet 2024, la CCVC a souscrit à un contrat avec la société Intramuros pour l'ensemble de ses communes membres.

Intramuros est une application mobile mutualisée avec les communes du territoire qui permet aux habitants de voir les informations de leur commune, des communes alentours et de la Communauté de communes. Quatre onglets sont proposés : « services », « journal », « agenda » et « découvrir ».

### PERSPECTIVES 2025


- Refonte du site institutionnel et mise aux normes d'accessibilité
- Mise à jour de la photothèque
- Développement de la communication sur les réseaux sociaux



L'objectif est de connecter les collectivités et leurs habitants. L'application permet aux habitants de rester informés, d'alerter et de participer à la vie locale de manière simple et intuitive.

## Communauté de communes des Vallées du Clain



 25 route de Nieuil, 86340 La Villedieu-du-Clain  
accueil@valleesduclain.fr - 05 49 89 02 89

**Suivez nos actualités !**

[www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

**f @ in**